



Février 2014 - n°18

le dossier

École universitaire de maïeutique Marseille Méditerranée (EU3M)



le dossier p.04

la science pour tous p.34

les directions p.22

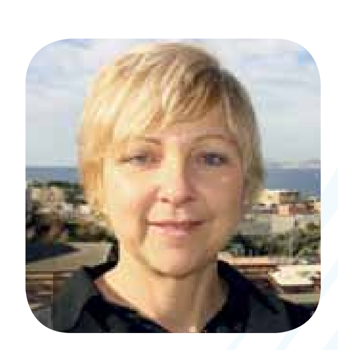


sommaire

Directeur de la publication : Yvon BERLAND / Directeur de la rédaction : Patrice VANELLE
Rédactrices en chef : Delphine BUCQUET, Aude CASTILLE / Conseiller : José SAMPOL
Rédaction : Marie GAIDOUKOFF, Claudie GALNON, Caroline SIMUNDZA /
Infographistes : Frédéric ESCALIER, Isabelle ROULET./ Conception graphique : Amandine COMTE / Imprimerie Aix-en-Provence : Direction déléguée à l'exploitation et à la logistique - Pilotage des systèmes d'impression - Franck Esménard

Aix-Marseille Université - 58 bd Charles Livon - 13284 Marseille Cedex 07
Tél. : 04 91 39 65 00 - Fax. : 04 91 31 63 74 / dircom-contact@univ-amu.fr / www.univ-amu.fr
CPPAP N° 0904 B 05378 / Tirage : 3 000 ex. / Dépôt légal : février 2014 / ISSN : 2259-2091





Anne Demeester
Directrice EU3M

Si le terme "maïeutique" a longtemps évoqué le philosophe Socrate qui pratiquait "l'art de faire accoucher les esprits", c'est au nom grec du métier qu'exerçait sa mère, que nous devons aujourd'hui la définition de la maïeutique en tant que discipline propre à l'exercice médical des sages-femmes. Un métier très ancien, une formation organisée depuis plus de 200 ans dans notre pays, et une toute jeune discipline universitaire.

Il y a 4 ans, l'école de sages-femmes de Marseille quittait 184 ans de tutelle hospitalière, pour relever le défi d'intégrer la plus grande université francophone. Composante d'Aix-Marseille Université, l'école universitaire de maïeutique Marseille Méditerranée (EU3M), bénéficie d'une parfaite adéquation entre besoins et moyens pour assurer ses missions de formation et de recherche. Le bilan de ce projet novateur et ambitieux s'avère aujourd'hui positif tant sur le plan pédagogique que financier. Personne n'y croyait et, pourtant, nous l'avons fait ! Autonomie de filière, transparence budgétaire, collaboration hospitalo-universitaire, entente médecine/maïeutique collégiale et respectueuse, collaborations pédagogiques et de recherche au sein d'AMU, échanges internationaux. Dès lors, on peut s'étonner que le modèle porté par notre université reste à ce jour unique en France...

La profession de sage-femme vit actuellement un moment décisif de son histoire. Les statuts, voire l'absence de statut, ne correspondent plus aux missions qui nous sont confiées, ni aux responsabilités qui sont les nôtres. L'issue des négociations reste à ce jour incertaine tant pour les praticiens que pour les enseignants.

Ce constat renforce notre responsabilité d'assurer une formation de qualité, scientifique et humaniste, avec la certitude que les futurs cliniciens que nous formons seront à la hauteur de leurs missions, avec l'espoir qu'ils seront enfin reconnus à leur juste valeur.

Consciente des enjeux actuels et des défis à venir, l'équipe pédagogique et administrative de l'EU3M s'implique avec dynamisme et rigueur dans l'environnement universitaire exceptionnel qui est le sien, où chacun de ses membres se sent parfaitement à sa place.



L'EU3M : défi relevé

par la première école universitaire de maïeutique en France

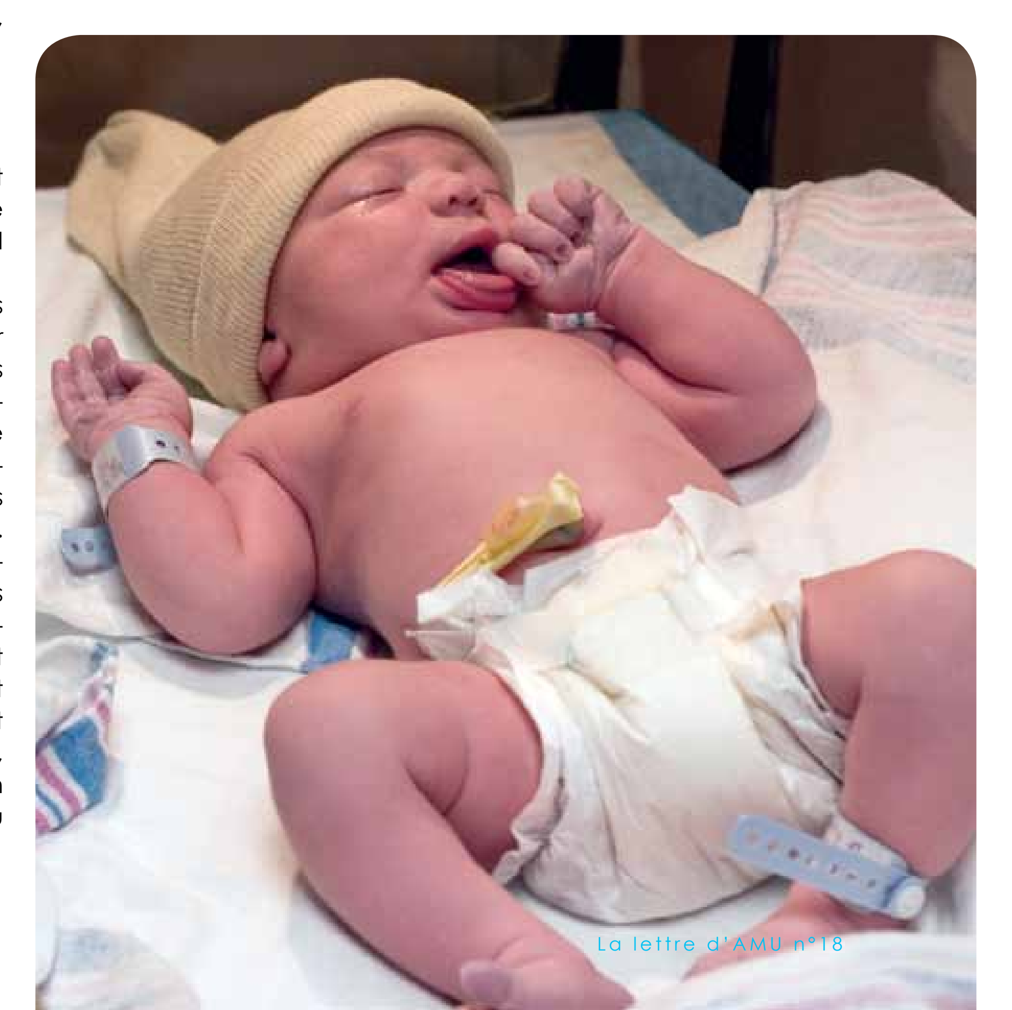
L'école universitaire de maïeutique Marseille Méditerranée (EU3M) a été créée par arrêté ministériel en juillet 2010, avec l'accord de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Marseille suite au transfert de l'école de sages-femmes historiquement gérée par le CHU. Cette première composante universitaire de maïeutique en France, modèle unique et novateur porté par Aix-Marseille Université, a pu voir le jour grâce à la signature d'une convention tripartite entre AMU, l'AP-HM et la Région PACA.

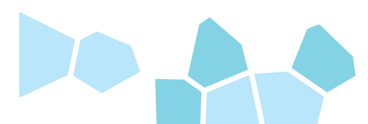
Une intégration réussie

L'EU3M fonctionne officiellement depuis le 1er septembre 2010, sur le campus Marseille Timone site nord où elle est située depuis 2003.
Trois ans après son intégration, les bilans pédagogique et financier montrent que l'intégration sous forme d'école interne de l'université est non seulement possible mais pertinente, en toute transparence vis-à-vis des financeurs publics (Région PACA et État). Au sein d'AMU, l'école bénéficie des conditions indispensables pour relever le défi d'une formation initiale médicale récemment inscrite dans le schéma LMD et reconnue à bac +5. Tout en ayant son autonomie pédagogique, l'école travaille en interrelation avec les autres composantes du secteur santé. Les liens avec le CHU, premier établissement support de la formation clinique, se sont à la fois clarifiés et renforcés.
L'EU3M augmente ses ressources propres en devenant prestataire de formation continue : deux DU sont déjà habilités et deux autres en projet, une dizaine de formations courtes et le développement d'actions « DPC » répondant aux obligations légales de formation tout au long de la vie des maïeuticiens/nes.

L'implication de l'école à l'échelle internationale s'illustre par la signature d'un accord bilatéral avec l'université de Québec à Trois Rivières (Québec, Canada), des échanges Erasmus, et un projet de collaboration avec l'université St Joseph de Beyrouth (Liban).

La première mission de l'EU3M est d'assurer la formation initiale des maïeuticiens/maïeuticiennes, professionnels médicaux aptes









Marie-Pierre Balzing

Directrice du département de formation initiale

Maïeuticienne enseignante depuis 12 ans

« Mes fonctions de directrice sont pédagogiques et non managériales. Ma mission : mettre en œuvre et coordonner le nouveau programme, ce qui requiert à la fois une vision globale de l'ensemble du cursus, mais également une approche plus fine, plus détaillée, par cycle, par année d'étude, par unité d'enseignement. Cette démarche nécessite de mettre en adéquation, pour chaque compétence à atteindre, le contenu des unités d'enseignements théoriques et cliniques avec leurs modalités d'évaluation.

Afin de garantir aux étudiants l'acquisition des compétences nécessaires à l'exercice du métier et pallier la diminution du nombre d'heures de stage en 2e année du 1er cycle, l'équipe pédagogique de l'EU3M a multiplié et renforcé les activités pédagogiques existantes et mis en œuvre de nouveaux outils reconnus et validés pour l'apprentissage.

Dès lors que la mise en œuvre du nouveau programme nécessite des innovations, le réajustement ou la refonte complète d'un dispositif pédagogique, les décisions et choix stratégiques inhérents à ce dernier font l'objet de réflexions au sein de l'équipe enseignante, lors de réunions mensuelles que nous appelons « chantiers pédagogiques ».

Les étudiants soumis au nouveau programme seront diplômés en juin 2015. Sachant qu'il faut environ 5 ans pour qu'un programme de formation soit stabilisé et efficient, nous avons déjà engagé une démarche de réajustements, afin de répondre au mieux à la mission qui nous a été confiée : « former des maïeuticiens/nes compétents immédiatement opérationnels, quel que soit leur mode d'exercice ».

Les chiffres-clés

188 années d'existence de la formation sage-femme à Marseille (depuis 1826)

170 inscrits en 2013-2014 dont **148** en formation initiale

13 personnels permanents : **4** administratifs et **9** enseignants maïeuticiens/nes

900 heures de cours réalisées par l'équipe permanente (soit 50% des enseignements théoriques)

92 semaines de formation clinique à temps plein avant le diplôme d'État

30 maternités partenaires en PACA

500 encadrements cliniques annuellement réalisés par les maïeuticiens/nes enseignants



Mylène Descamps

Directrice du département de formation continue
Maïeuticienne enseignante

« Le département de formation continue est à l'interface entre l'EU3M et l'unité mixte de formation continue en santé (UMFCS) dont l'école est co-fondatrice avec les trois autres composantes santé (médecine, pharmacie, odontologie).

Directrice de ce département depuis sa création, je suis chargée d'en coordonner l'offre de formation : formations courtes, programmes de DPC et formations diplômantes universitaires (DU de pédagogie clinique et DU de suivi gynécologique de prévention et consultation de contraception).

Les écoles de maïeuticiens/nes françaises assurent la formation initiale de leurs étudiants mais elles sont peu nombreuses à proposer une offre de formation continue pour les professionnels. Les formateurs sont recrutés au sein de notre école mais également parmi les professionnels de la périnatalité de la région, permettant une offre de formation diversifiée pouvant être dispensée aussi bien au sein des locaux EU3M qu'au sein des maternités.

La relation avec des professionnels est différente de celle que nous avons avec les étudiants. Le public a déjà une expertise et des habitudes de pratique. Les échanges sont enrichissants pour les formateurs comme pour les participants. »



à répondre aux besoins de la population en termes de périnatalité et de santé génésique des femmes.

Sa deuxième mission est de contribuer à la formation continue des maïeuticiens/nes et autres professionnels de santé intervenant dans le champ de la périnatalité, en lien avec l'unité mixte de formation continue en santé.

La troisième mission est celle de la recherche. Depuis son intégration universitaire, l'école a pour

Journée scientifique

La première journée scientifique de l'EU3M a eu lieu le 19 septembre 2013 sur le campus Marseille-Timone site Nord. Animée par des chercheurs, cette manifestation a réuni près de 200 participants, étudiants en maïeutique et sages-femmes.

Au fil des présentations, le public a été invité à réfléchir sur la controverse du bébé médicament, discuter de la prise en charge de la menace d'accouchement prématuré, ou encore découvrir une technique particulière de déclenchement artificiel du travail. Les travaux de recherche des doctorants ont permis d'aborder l'éducation pour la santé en périnatalité, de comparer les pratiques obstétricales entre le XIXe et le XXIe siècle, et de comparer l'anatomie et la mécanique obstétricales chez la femme australopithèque et contemporaine.

Cette première montre que les sages-femmes sauront trouver leur place dans la recherche. Devant son succès, le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour le 25 septembre 2014, avec une nouveauté : une remise de prix d'excellence à ces chercheurs et apprentis chercheurs méritants.







Sébastien Riquet
Maïeuticien enseignant

« Avant d'intégrer l'EU3M en novembre dernier, j'ai suivi ma formation et travaillé en salle de naissance dans une maternité de 500 accouchements par an. J'y ai ensuite été cadre de pôle des services d'obstétrique, gynécologie et pédiatrie puis enseignant pendant une année dans une Haute école universitaire de maïeuticiens/nes en Suisse.

Je reviens aujourd'hui en qualité d'enseignant pour l'EU3M, école unique en France par son statut universitaire, qui offre des outils pédagogiques performants à l'apprentissage et un contexte favorable aux missions des enseignants maïeuticiens/nes.

Par ailleurs, finalisant un doctorat de santé publique, je suis chargé de la valorisation des travaux de recherche de l'EU3M. Du point de vue de l'enseignement, je suis principalement chargé du premier cycle (L2 et L3). Lors de la licence, les étudiants découvrent bien souvent le monde hospitalier pour la première fois et sont très vite confrontés à la complexité spécifique de la périnatalité et de l'obstétrique. Il y a des responsabilités médicales importantes dans notre profession, il faut pouvoir s'y projeter (et ce n'est pas toujours facile quand on a 19, 20 ans) ce qui nous demande de leur apporter un soutien pédagogique soutenu.

Mon poste reste transversal car nous enseignons sur l'ensemble du cursus et nous effectuons les encadrements cliniques en supervisant les étudiants sur les lieux de stages. Cette cohésion avec les terrains renforce l'apprentissage du raisonnement et des liens théorie/pratique qui sont essentiels. »

ambition de faire vivre le premier département de recherche en maïeutique existant en France. L'appartenance à une grande université regroupant tous les secteurs disciplinaires et de nombreux laboratoires de recherche facilite l'indispensable adossement à la recherche pour le nouveau diplôme de niveau master et permet à l'EU3M de tisser des liens avec différentes unités concernées par des questions sur la maïeutique et la périnatalité. Trois maïeuticiens/nes enseignants sont doctorants et valideront leur thèse cette année. Le directeur du département recherche de l'EU3M, maïeuticien/ne titulaire d'un doctorat d'université, pourra donc être nommé en 2015.

Le nouveau programme des études de maïeutique

Le parcours de formation est exigeant car il prépare, dans un temps relativement court, à l'exercice d'une profession médicale à haut niveau de responsabilité. Les enseignements théoriques et cliniques visent à garantir une prise en charge médicale et psychologique de qualité, à faire face aux situations d'urgence obstétricales et néonatales, et à collaborer efficacement avec l'ensemble des professionnels en périnatalité. Spécialistes de la grossesse, de la naissance et de ses suites pour la mère et l'enfant, les maïeuticiens/nes français ont



Christophe Bourez
Étudiant en 5e année
24 ans

« Depuis tout petit, je suis attiré par le monde médical. En grandissant, ma vocation s'est tournée vers la pédiatrie. Après mon bac, je me suis inscrit en 1ère année de médecine. Le concours étant ce qu'il est, je me suis retrouvé dans ce monde de la grossesse, des accouchements et des nouveaux-nés par hasard.

Les débuts ont été placés sous le signe de la surprise. En effet, la profession de maïeuticien est réellement méconnue et trop souvent résumée à l'accouchement ou à un rôle d'infirmière spécialisée. En réalité, c'est beaucoup plus que ça. C'est un réel suivi médical et relationnel avec les patientes du début de la grossesse (voire avant) jusqu'aux mois suivant l'accouchement. À toutes les étapes de sa vie, une femme peut consulter un maïeuticien/ne sans avoir besoin de médecin. Notre formation, comprenant un temps de stage très important durant les 4 années qui suivent le concours, nous permet de vite saisir les champs de compétence des maïeuticiens/nes.

Être un homme dans cet univers féminin a ses avantages et ses inconvénients. Il est vrai qu'on se sent un peu isolé, jugé, souvent stigmatisé mais notre relation avec les patientes et le personnel est tout à fait différente. Il nous faut créer une relation encore plus privilégiée pour entrer dans l'intimité des femmes. Lorsque les patientes sont face à un professionnel, être un homme n'est pas gênant (même si on se confronte parfois à des refus).

Malgré le contexte économique et le manque de postes, j'espère pouvoir travailler dans une maternité publique sur Marseille ou ses alentours. Et pourquoi pas, à moyen terme, partir dans les DOM-TOM. »

Le monitorage obstétrical permet aux maïeuticiens de surveiller le rythme cardiaque du bébé et les contractions utérines.





vu, depuis quelques années, leurs compétences élargies au suivi gynécologique de prévention, à la prescription et surveillance de la contraception (y compris la pose de dispositif intra-utérin ou d'implant), et au dépistage des cancers de la femme.

La durée totale des études est de 5 ans, intégrant enseignements théoriques et professionnalisation. La première année des études de maïeutique correspond à la première année commune aux études de santé (PACES). L'obtention du diplôme de formation générale en sciences maïeutiques (DFGSMa) à l'issue du premier cycle confère le grade de licence mais ne permet pas l'exercice professionnel. Le 2ème cycle des études en sciences maïeutiques préparera, à partir de 2015, à l'obtention du diplôme d'état de maïeuticien/ne conférant le grade de master. Dans un souci de personnalisation des parcours de formation, l'EU3M propose un choix d'UE libres variées et quatre parcours différents pour le niveau master. Tout en ciblant le secteur d'activité dans lequel ils se projettent (salarié, libéral, recherche), les futurs professionnels sont préparés à l'ensemble des compétences requises.

Au-delà du socle de connaissances commun aux études médicales, l'enseignement porte essentiellement sur les disciplines en lien avec la périnatalité : obstétrique, néonatalogie, gynécologie, pharmacologie, santé publique... S'y ajoutent des disciplines non médicales : psychologie, éthique, droit et législation, anglais, économie de la santé, gestion et management. En collaboration avec la faculté de médecine, l'EU3M mutualise 6 UE en premier cycle répondant ainsi aux directives ministérielles.

Depuis une quinzaine d'années, l'école développe une pédagogie active et interactive : séances d'apprentissage au raisonnement clinique (ARC), jeux de rôles, ateliers (sutures, manœuvres obstétricales, postures, réanimation néonatale avec simulateur haute-fidélité). Mais la mission des enseignants titulaires de l'EU3M ne se limite pas aux salles de classe. Tous se rendent régulièrement sur les terrains de stage pour assurer une supervision clinique en face à face tout au long du cursus.

L'apprentissage des compétences cliniques

La formation clinique est primordiale dans l'apprentissage du métier de maïeuticien/ne justifiant de nombreux stages en maternités publiques et privées et en cabinets d'exercice libéral (92 semaines au total). À côté de l'historique approche « au lit du patient », l'équipe s'est engagée





Mathilde Foucaut
Étudiante L2 EU3M
20 ans

« Après un bac S et une année de réflexion à l'école des Beaux-Arts de Marseille, j'ai réussi ma PACES et j'ai choisi l'école de maïeutique. Je suis actuellement en L2. Après un premier semestre théorique où nous avons notamment étudié les bases de la physiologie, le second semestre est plus engagé dans le métier de maïeuticien/ne (cours d'obstétrique, pédiatrie...). À partir d'avril et jusqu'en juin, nous serons en stage d'abord en soins généraux puis en salle de naissance et de suivi post-natal.

Après la licence, nous pouvons bénéficier de passerelles mais, pour ma part, je continuerai en maïeutique jusqu'en M2 (condition sine qua non pour devenir maïeuticien/ne).

Ce métier me passionne : c'est une profession médicale qui allie l'accompagnement psychologique des futures mères et jeunes mamans aux actes médicaux.

Pour moi, la naissance est un événement magnifique ; pouvoir être présent à ce moment fait que notre métier est unique ! »

dans de nouvelles actions visant à renforcer les acquis.

Ouverture d'une consultation prénatale didactique

Cette consultation a été ouverte en septembre 2013 au CHU Nord pour palier un manque de formation sur l'une des compétences professionnelles. Deux demi-journées par semaine, des consultations sont donc assurées par quatre sages-femmes enseignantes de l'EU3M. Les étudiants sont confrontés à d'authentiques situations cliniques, en présence de leur clinicien formateur. Les difficultés gestuelles, relationnelles ou de raisonnement sont plus vite repérées et résolues. Cette nouvelle activité renforce la collaboration hospitalo-universitaire.

Encadrements personnalisés

Dans le même temps, les maïeuticiens/nes enseignantes ont instauré des encadrements formatifs auprès des étudiants de niveau L3 et M1 dans sept maternités de la région. Les cliniciens formateurs



de l'EU3M passent une journée avec les étudiants sur leur lieu de stage. L'accent est particulièrement mis sur le développement du raisonnement clinique et la prise de décision, indispensables à l'art médical et à une prise en charge adaptée du couple mère-enfant. Ces encadrements visent à répondre aux besoins de chaque étudiant et à les accompagner dans une démarche réflexive et d'auto-évaluation de leurs compétences. Plusieurs autres avantages et bénéfices peuvent déjà être mis en évidence : liens entre école et terrains de stage renforcés, maintien d'une activité clinique des maïeuticiens/nes enseignants (crédibilité et légitimité), adaptation de l'enseignement aux réalités du terrain. L'évaluation de cette activité montre la satisfaction des étudiants à l'issue du premier semestre.

Portfolio

Dans le cadre de sa réflexion permanente notamment sur l'amélioration du dispositif de formation, l'utilisation d'un outil pédagogique tel que le portfolio est apparu à l'équipe de l'EU3M comme l'une des meilleures solutions pour aider les étudiants dans la construction de certaines compétences cliniques, l'examen du nouveau-né et la surveillance de la grossesse. Le portfolio se présente sous la forme d'un document écrit dont l'étudiant est l'auteur. Il se compose de fiches pratiques et cliniques, de documents issus d'une recherche personnelle, de restitution de cas rencontrés en stage. Enrichi tout au long du cursus, au fil des stages et des situations, l'outil se révèle puissant. Il permet aux enseignants d'observer la progression et la continuité des acquis. Support de réflexion, il est également un outil d'évaluation permettant un suivi pédagogique personnalisé obligeant à une régularité avec l'étudiant, certes chronophage, mais tellement efficace ! Le recul de plusieurs années confirme la volonté de maintenir cet outil à l'EU3M tout en envisageant l'utilisation du portfolio électronique proposé par la cellule AMéTICE.



Établir un lien mère-enfant : l'une des missions des maïeuticiens/nes



« Faire un mémoire, c'est apprendre à chercher »

N. Labère - 2003

Depuis 1985, le mémoire de fin d'études conditionne l'obtention du diplôme d'État de maïeuticien/ne, et sa réalisation s'inscrit dans un esprit d'initiation à la recherche. La réforme des études de maïeutique a consolidé l'importance de cette démarche scientifique dont l'objectif principal est de conceptualiser et mener une étude dans le domaine d'expertise professionnelle (périnatalité, santé publique, santé génésique des femmes...). Pour mener à bien ce projet, les étudiants bénéficient d'enseignements ciblés : anglais médical, statistiques et informatique, lecture critique d'articles et de mémoires validés. La méthodologie du mémoire est enseignée dès la L3, et les étudiants disposent d'un guide de référence.

L'intégration universitaire n'a fait que renforcer la qualité d'un dispositif déjà bien rodé : validation des sujets par le comité scientifique de la composante, collaboration avec plusieurs unités labellisées d'AMU dont les thèmes de recherche intéressent la maïeutique (anthropologie médicale, droit, éthique, biomécanique appliquée, maladies infectieuses, génétique prénatale, immunologie...), incitation à la publication professionnelle ou scientifique (tous les mémoires étant rédigés sous le format d'un article), et valorisation des meilleurs travaux lors de la journée scientifique en maïeutique organisée par l'école. Les premiers résultats sont déjà visibles par une augmentation des publications des jeunes diplômés.

*Retrouvez les procès-verbaux des conseils dans leur intégralité sur : **www.univ-amu.fr (Rubrique Université/Instances)***

Conseil d'Administration

17 décembre 2013

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 26 novembre 2013
- Actualités
- Budget de l'université pour l'année 2014
- Régime de remboursement des déplacements à l'étranger pour la recherche : complément
- Liste des contrats ouverts en ressources affectés au 30 novembre 2013
- Campagne d'emplois enseignants et BIATSS 2014
- Politique indemnitaire en faveur des personnels BIATSS de l'université
- Récapitulatif trimestriel (4ème trimestre 2013) des décisions prises et des contrats et conventions approuvés par le Président en vertu de la délégation de pouvoir du Conseil d'Administration
- Questions diverses

Relevé de décisions

Approbations :

- Le budget agrégé de l'établissement pour l'année 2014.
- La présentation des dépenses par destination et par masse du budget de gestion agrégé 2014 de l'établissement.
- La présentation des ressources par origine du budget de gestion agrégé 2014 de l'établissement.
- L'EPRD 2014 de la fondation universitaire AMU.
- L'EPRD 2014 de la fondation IMéRA.
- L'EPRD 2014 de la fondation A*MIDEX.
- L'EPRD 2014 de l'institut interuniversitaire d'études et de culture juives (IECJ).
- L'EPRD 2014 du service interuniversitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SIUMPPS).
- L'EPRD 2014 de la coordination nationale pour la formation en microélectronique (CNFM).
- Les plafonds d'emplois « global », « État » et « ressources propres ».
- Le plan pluriannuel d'investissement.
- Le budget propre intégré de l'institut universitaire de technologie d'Aix-Marseille.
- La campagne d'emplois enseignants-chercheurs et BIATSS pour l'année 2014.
- La politique indemnitaire en faveur des personnels BIATSS titulaires et contractuels (hors recherche) de l'université.
- Le complément à la modification du régime de remboursement des déplacements à l'étranger pour les unités labellisées.

Conseil Académique

Commission de la Recherche
10 décembre 2013

Ordre du jour

- Informations générales
- Création d'une unité de service et de recherche (USR)
- Appel à projets AXA (post-doctorants)
- Aspects financiers
- FIR colloques 2014
- Cotutelles de thèses
- Dispenses de master 2
- Création d'un comité de sélection
- Questions diverses
- Présentation du schéma régional de l'innovation

Relevé de décisions

Informations générales

- 3 nouveaux membres ont été élus à la Commission de la Recherche pour remplacer des membres qui avaient changé de statut. Il s'agit de A. Albarian, MCF en droit privé (collège C secteur droit et sciences politiques), N. André, pédiatre oncologue (collège B secteur santé) et M. Bertrand (collège B secteur ALLSH).
- **CPER :** Même si les enveloppes financières ne sont pas connues, une concertation entre les acteurs de la recherche est en cours pour définir une liste de projets relevant des programmes 150 (immobilier) et 172 (équipements) qui seront proposés aux services de l'État.
- **M. Talby**, enseignant-chercheur au CPPM a été nommé chargé de mission auprès du VP Recherche pour l'assister dans l'accompagnement des unités de recherche et de leurs projets.
- **Budget recherche 2014 :** Le budget recherche est constant par rapport à 2013. La dotation aux unités de recherche sera donc identique à celle de 2013 (dotation de base plus le bonus performance obtenu en 2013). Les critères du bonus 2015 seront définis au cours de l'année 2014 pour une application au 1er trimestre de 2015.
- **Pôles de recherche interdisciplinaires et intersectoriels (PR2I) :** Les coordonnateurs des cinq PR2I constitués ont été approuvés en CA. Au niveau des moyens apportés aux projets des pôles, le Président d'AMU et l'équipe dirigeante d'A*MIDEX ont convenu d'accompagner les pôles en faisant évoluer l'appel à projets pluridisciplinaires d'A*MIDEX pour l'orienter exclusivement vers les pôles en 2014.

Création d'une USR (unité de service et de recherche) intitulée « Maison méditerranéenne des sciences de l'homme » dénommée la « MMSH »

La Commission de la Recherche a approuvé à l'unanimité le renouvellement du label d'USR de la « Maison méditerranéenne des sciences de l'homme » qui est considérée comme une structure de référence pour les scientifiques travaillant sur la Méditerranée. Le passage au statut d'USR constitue, en effet, une nouvelle dynamique qui se traduit par un nombre important de projets interdisciplinaires et de réponses aux appels d'offres locaux, nationaux et internationaux.

Appel à projets AXA (post-doctorants)

AMU est autorisée à ne présenter qu'une seule candidature en réponse à l'appel à projets relatif à l'accueil de post-doctorants AXA. Sur l'ensemble des candidatures examinées, deux dossiers ont été jugés de qualité équivalente par la Commission de la Recherche, l'un pour l'UMR 7318 DICE sur une étude de droit comparé sur le risque d'atteintes au bien-être de la personne du fait des TIC (classée 1), et l'autre au CINaM UMR 7325 sur *« The impact of aerosol particles upon the chemical and energetic balance of Earth as a function of their evolution : the case of the upper atmospheric layers »* (classée 2). Le classement a été obtenu après un vote des membres (14 pour le n°1, 9 pour le n°2 et 11 abstentions). Seul le 1er a été déposé car AXA n'a pas autorisé AMU à déposer deux demandes comme cela a été demandé.

Aspects financiers

- Demandes de subventions

La Commission de la Recherche a approuvé à l'unanimité les demandes de subventions auprès :

> **de la Région PACA** pour la publication du 36e annuaire européen d'administration publique tome XXXVI "Secret, secrets, transparence de l'administration, dans l'administration" par le CRA (EA 893) (3 000 €) et la publication des *Proceedings* de la conférence internationale : Problèmes fondamentaux de la turbulence : 50 ans après la conférence de Marseille 1961 qui s'est tenue en septembre 2011 au CIRM à Luminy par le M2P2 UMR 7340 (4 000 €)

> **de la Communauté du Pays d'Aix** pour l'organisation du séminaire



franco-chinois sur la « Répartition du pouvoir fiscal entre l'autorité centrale et les collectivités territoriales » par le CEFF EA 891 (5 000 €)
> **du Conseil général des Bouches-du-Rhône** pour l'organisation du 42e « Congrès national d'analyse numérique - CANUM 2014 » par le LATP UMR 7353 (5 000 €).

FIR colloques AMU 2014

AMU a lancé un appel d'offres annuel d'environ 150 K€ pour soutenir les colloques organisés par les unités de recherche de l'établissement au cours de l'année 2014. Compte tenu du nombre très important de demandes (129), la Commission de la Recherche a décidé après discussions de répartir l'enveloppe financière auprès des composantes au prorata du nombre de demandes, qui se chargeront de ventiler cette enveloppe aux projets examinés et classés par leurs comités recherche. La répartition devra être communiquée *a posteriori* à la Commission de la Recherche.

Cotutelles de thèses

La Commission de la Recherche a approuvé à l'unanimité le démarrage des cotutelles de thèse entre Aix-Marseille Université et :
L'École militaire polytechnique d'Alger (IUSTI, UMR 7343), l'Università degli studi di Napoli Frederico II (LID2MS EA 4328), l'université du Liban (LDPSC EA 4690), l'universidad de Sevilla (LSIS UMR 7296), Macquarie university - Sidney (CHERPA EA 4261) et l'université Polytechnique de Catalogne (Institut Fresnel UMR 7249).

Dispenses de master 2

La Commission de la Recherche s'est prononcée favorablement à l'unanimité sur les demandes de dispenses de master 2 présentées par l'ED 62 de « sciences de la vie et de la santé » pour l'AFMB UMR 7257, et par l'ED 353 pour l'IUSTI, UMR 7343.

Création d'un comité de sélection

La Commission de la Recherche a approuvé à la majorité des voix (3 abstentions) la création d'un comité de sélection pour le recrutement d'un enseignant en CDI dans le domaine des réseaux et télécommunications en sciences. L'enseignement se fera à parts égales au sein du département R&T de l'IUT et en master Instrumentation de l'UFR sciences, spécialité réseaux et télécommunications.

Questions diverses

Au regard des projets de recherche en évolution vers des aspects thérapeutiques de l'UMR « Émergence des pathologies virales » (UMR_D 190), la Commission de la Recherche a autorisé son directeur X. De Lamballerie d'entamer des discussions avec l'Inserm pour avoir également la tutelle de l'Inserm.

Présentation du schéma régional de l'innovation (SRI) par B. Morel, Vice-président de la région PACA

B. Morel a présenté à la Commission de la Recherche le SRI qui permettra de négocier les échanges au titre du CPER et du FEDER.
L'une des premières orientations du SRI est de créer de la valeur et de l'emploi par les 5 domaines d'activités stratégiques suivants :

- transition énergétique – efficacité énergétique
- risques – sécurité - sûreté
- santé - alimentation
- mobilité intelligente et durable
- tourisme - industries culturelles - contenu numérique

Dans ce contexte, 3 technologies ont été priorisées :

- L'optique, et notamment le projet OPTOPOLIS lié aux trois DAS « santé », « transition énergétique », « risques sécurité »
- Les nanotechnologies micro et nanoélectronique et semi-conducteurs qui alimentent quatre DAS « transition et efficacité énergétiques » (smart grids) « mobilité intelligente et durable », « santé » et « risques sécurité »
- Et les biotechnologies, en particulier l'ingénierie du système immunitaire, les technologies de diagnostic rapide : imagerie et système bio-embarqué.

Les objectifs aux cinq DAS portent sur les actions suivantes :

- Mettre l'accent sur les domaines les plus porteurs d'activité à 5 ans
- Faire croître les start-up et les PME positionnées sur les industries émergentes
- Accroître la visibilité économique de la région
- Développer des coopérations au niveau national et européen
- Évoluer vers un système innovant ouvert, de relations inter-secteurs, inter-clusters, rechercher une co-construction « public-privé »
- Développer sur les territoires de la région des expérimentations et des vitrines de nos savoir-faire
- Promouvoir une innovation qui réponde à des enjeux sociétaux et environnementaux
- Assurer un processus permanent de veille et de découverte entrepreneuriale enrichi en continu par la recherche académique.

Trois actions ont été définies comme prioritaires : le ressourcement amont s'appuyant sur la recherche académique, l'animation des communautés d'acteurs par DAS et la mise en œuvre opérationnelle des projets structurants en s'appuyant pour chacun sur un leader reconnu : pôle, entreprise, académique, etc.

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
5 décembre 2013

Ordre du jour

- Stratégie AMU en matière de relations internationales (RI)
- Le CROUS
- CU Préventeur de risques routiers

Relevé de décisions

Stratégie AMU en matière de relations internationales (RI)
Le cadre politique d'Aix-Marseille Université en matière de relations internationales (RI) fait l'objet d'une présentation en CFVU.
Le contexte actuel de crise économique s'accompagne d'une diminution significative de la mobilité étudiante : la stratégie déployée doit donc permettre de faire face à cette situation ponctuelle. Au-delà de ces problématiques conjoncturelles, l'élaboration d'une politique RI participe largement de la construction d'une identité d'établissement, et constitue un levier essentiel de rayonnement international dans un environnement mondial très concurrentiel.
Un état des lieux de l'existant est présenté en CFVU, par aire géographique (Europe, pourtour méditerranéen, Afrique subsaharienne, Asie, Amériques-Australie), qui permet de mettre en regard la mobilité entrante et la mobilité sortante pour AMU, pour chaque grand bloc.
Les axes prioritaires de l'établissement sont également développés, et s'articulent notamment autour d'une structuration des partenariats plus aboutie : dans cette perspective, une approche intégrée doit être privilégiée, qui veillera à favoriser une plus grande transversalité entre recherche et formation. Les contrats de site créés par la loi n°2013-660 du 22 juillet 2013 pourraient faciliter un maillage territorial plus diffus, et permettre ainsi l'émergence de pôles suffisamment importants pour être visibles à l'échelle internationale. Les projets de coopération à venir auront donc vocation à dépasser le cadre strict des organismes d'enseignement supérieur et de recherche, pour s'ouvrir à d'autres acteurs du monde socio-économique international.
La promotion d'une politique AMU des langues constitue également une ligne de force de la stratégie internationale, tant pour les entrants (développement du FLE), que pour les sortants (développement des certifications…). Une exploitation optimale des outils de communication ainsi que des réseaux internationaux sera enfin de nature à renforcer l'attractivité d'AMU.

Le CROUS
Les différentes aides sociales dispensées par le CROUS sont présentées en CFVU. Les dispositifs peuvent être ouverts sur la base d'une évaluation de la situation du foyer fiscal de rattachement du bénéficiaire (bourse sur critères sociaux, à laquelle peut s'ajouter une bourse de service public pour les étudiants en situation d'Emploi d'Avenir Professeur). Le Fonds national d'aide d'urgence (FNAU) se décline, quant à lui, selon deux modalités. Annuel, il permet une prise en charge des usagers non éligibles aux bourses sur critères sociaux (étudiants étrangers, inscrits de plus de vingt-huit ans, cas dans lesquels les revenus des parents n'ouvrent pas droit à la bourse sur critères sociaux…) : une somme mensuelle est alors versée à l'attributaire sur la durée de son année universitaire. Cette aide permet notamment de faire face aux situations de rupture familiale avérée. Enfin, le FNAU peut être versé de manière ponctuelle pour répondre à un besoin spécifique (adhésion à une couverture santé complémentaire…).
Les projets patrimoniaux du CROUS sont par ailleurs exposés : à une réhabilitation des locaux existants s'ajoute la construction de nouveaux sites d'hébergement et de restauration. Ces projets ont été conçus dans le respect des objectifs nationaux et régionaux en matière de développement durable, et selon des normes qui garantissent un égal accès aux personnes à mobilité réduite. Une attention particulière a été portée au développement d'espaces de convivialité propres à favoriser l'émergence d'une vie de campus. Ces travaux de grande ampleur ont notamment été rendus possibles par des financements de la Région via le Plan Campus.

CU Préventeur de risques routiers
La CFVU émet un avis favorable au dossier de formation du certificat d'université Préventeur de risques routiers.





Opération campus Luminy

L'hexagone bientôt en travaux

Un désamiantage nécessaire

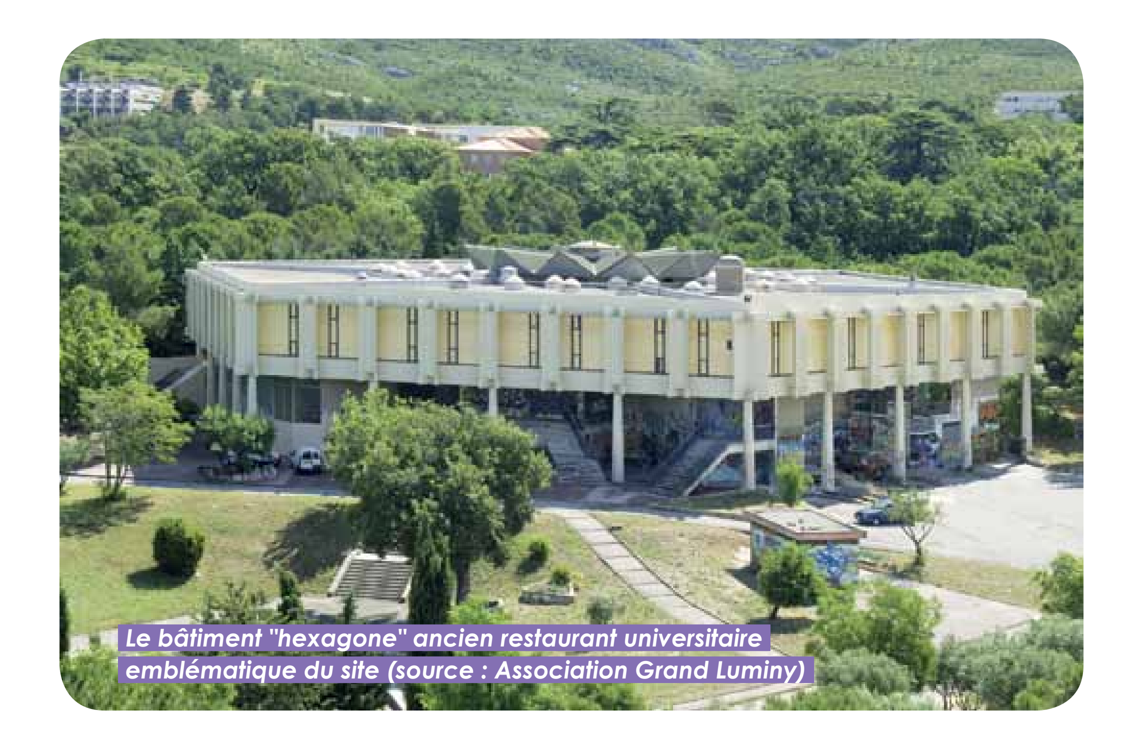
L'opération de désamiantage du bâtiment commencera dès le mois d'avril 2014. Elle durera environ 10 mois. Compte tenu de la complexité du travail à effectuer et de la présence d'amiante fortement toxique, couplées à une dégradation importante de l'intérieur, le bâtiment sera confiné et totalement sécurisé.
Le coût des travaux de désamiantage représente un chantier de près de 1 million d'euros.



Une rénovation complète pour créer un *"learning center"*

L'hexagone sera rénové dans le cadre du contrat de Partenariat Luminy 2017 pour créer un espace de 6 000 m² accueillant la nouvelle bibliothèque du campus de Luminy, un centre de services (reprographie, restauration rapide...), des locaux pour les associations étudiantes, un lieu de rencontres et d'activités, ainsi qu'un centre de formation avec l'installation des services du CIELL (centre de formation en langues), du SUIO, du SUAPS et du CRSU (comité régional du sport universitaire).

Début des travaux de rénovation : début 2017
Mise à disposition des locaux : fin 2017



Le bâtiment "hexagone" ancien restaurant universitaire emblématique du site (source : Association Grand Luminy)



État actuel de l'intérieur de l'hexagone

Image d'archi montrant un des aménagements possibles



Faculté d'économie et gestion

Le master des métiers de la mode
et du textile : nouveaux locaux

Le master des métiers de la mode a rejoint la maison méditerranéenne des métiers de la mode (MMMM) et IICC-Mode dans le quartier économique et culturel d'Euroméditerranée, à Marseille.

Ce complexe 100% mode baptisé Espace Mode Méditerranée (EMM), dont les locaux ont été inaugurés le 9 octobre dernier, est situé rue Fauchier dans le 2e arrondissement de Marseille.
Ce nouveau lieu d'affaires, de rencontres et d'échanges réunit dans un même lieu de 1 200 m² :

- Le master 1 & 2 des métiers de la mode et du textile d'Aix-Marseille Université (en formation initiale et continue)
- Le master 1 de l'école de stylisme IICC-Mode
- La maison méditerranéenne des métiers de la mode (MMMM), une association unique en Europe
- Un espace événementiel avec une galerie sous verrière de 300 m² pour organiser et accueillir des événements économiques et d'images (expositions, colloques, défilés, ateliers, showrooms, rencontres B to B...).

Secteur extrêmement dynamique au rayonnement international, la filière mode représente 19 000 emplois en PACA.
Le master des métiers de la mode et du textile d'AMU répond aux besoins de ce secteur français en pleine évolution depuis une vingtaine d'années.

En réponse à ces nouveaux besoins, ce master a pour objectif de former des étudiants de haut niveau innovants et opérationnels dans la filière mode et dans les fonctions d'encadrement des différents services (marketing, distribution, achat, sourcing, ...)

À l'image de la mode, ce master a une forte attractivité internationale : 20 à 30% des candidats viennent des quatre coins du monde (Asie, Russie, Europe centrale, pourtour de la Méditerranée...)

Avec 700 étudiants postulant chaque année pour une trentaine de places disponibles, la mode a de beaux jours devant elle !

Crédit photos Anne Louis

L'EJCAM dans ses nouveaux locaux


Alexandre Joux, Christophe Barbier, Olivier Mazerolle et Yvon Berland

Le 31 janvier, l'EJCAM (école de journalisme et de communication d'Aix-Marseille) a inauguré ses locaux neufs, rue Virgile Marron. Après 2 ans de profondes mutations et 18 mois de travaux, l'école a réintégré son site historique du 5e arr. de Marseille. Avec des bâtiments, entièrement financés par AMU, de nouveaux équipements et une offre de formation élargie, l'EJCAM s'impose comme la référence des formations en journalisme et communication en PACA. Elle figure parmi les 14 écoles en France (publiques et privées) reconnues par la profession de journaliste et a été sélectionnée pour l'excellence de son insertion professionnelle par le « Nouvel Observateur ».
Lors de l'inauguration, une conférence de presse a rassemblé Yvon Berland, Président d'AMU, Jean-Clément Texier, Président de Ringier France et Président du Conseil de l'EJCAM et Alexandre Joux, Directeur de l'EJCAM.
Ces échanges ont clôturé une journée dédiée aux enjeux professionnels du journalisme, des médias et de la communication, animée par des personnalités référentes du monde des médias : Éric Scherer, directeur prospective, stratégie numérique, relations internationales, nouveaux médias de France Télévisions et Emmanuel Chain, journaliste et producteur.

Dans ces nouveaux locaux, le 14 février, Christophe Barbier, Directeur général délégué de l'Express, et Olivier Mazerolle, Directeur général délégué et Directeur de la publication de La Provence étaient à l'EJCAM pour débattre autour du thème : *« Couvrir les élections municipales à Marseille : quels enjeux, quels défis pour les journalistes ?" »*
Face à un amphithéâtre comble, les deux journalistes ont abordé successivement quatre thèmes : Quel rôle pour la presse locale dans les élections à Marseille ? ; Les élections municipales à Marseille, des élections trop nationales ? ; Hollande bashing et Marseille bashing : quelle est la vraie responsabilité des médias ? ; Le FN à Marseille et ailleurs, peut-on banaliser et parler programme ?
Si Christophe Barbier et Olivier Mazerolle se sont chacun accordés sur le fait que Marseille est le seul vrai enjeu national pour les élections municipales, au point d'avoir mobilisé directement le Président de la République, François Hollande, leurs approches ont en revanche fait apparaître des points de vue complémentaires. Pour Olivier Mazerolle, le cosmopolitisme marseillais et les problèmes sociaux de la ville nécessitent un investissement massif de l'État et la constitution en urgence de la métropole. Christophe Barbier a de son côté fait preuve de plus d'optimisme. Certes, Marseille est le miroir grossissant du mal-être français face à la question sociale et migratoire, en particulier en période de crise. Elle est en revanche un laboratoire pour le vivre-ensemble en période de croissance, préfigurant l'alchimie d'une France « black, blanc, beur » qui ne se retrouve nulle part ailleurs sur le territoire, ce qui fut le cas après 1998.
Suite aux débats, les étudiants ont questionné les deux grands journalistes sur le traitement médiatique du FN. Christophe Barbier a rappelé l'évolution du journalisme à l'égard du FN, passé d'une période d'ostracisme à un traitement aujourd'hui équilibré, ce qui n'interdit pas pour autant au journaliste, fort de la ligne éditoriale qu'il défend, de dénoncer certaines idées qu'ils jugent incompatibles avec les principes républicains. C'est ce qu'a confirmé Olivier Mazerolle, regrettant l'évitement, pendant de nombreuses années, de certains sujets par les politiques et les journalistes. Ces sujets (immigration, sécurité notamment) ne sont le monopole d'aucun parti et d'aucune presse et doivent aujourd'hui être traités, parce qu'ils sont au cœur des préoccupation des Français.



Direction Générale des Services

Nouvelle organisation

Le 22 janvier, le Comité Technique de l'université a donné un avis favorable à la proposition de réorganisation de la Direction Générale des Services.

Le Directeur général des services, Damien Verhaeghe, nous présente et nous explique cette évolution.

Pourquoi avez-vous souhaité faire évoluer l'organisation de la Direction Générale des Services ?

C'était la seule direction à n'avoir fait l'objet jusqu'à présent d'aucune réflexion sur son organisation, contrairement à toutes les autres directions entrées dans le périmètre d'Origamu.

Depuis le démarrage de la fusion, j'assurais seul la coordination et l'encadrement des directions et services. Ce schéma classique a été utile pour passer le cap de la fusion elle-même. Il a ensuite permis, au cours des deux dernières années, une mise en œuvre progressive de la nouvelle université. Pour autant, ce modèle est mal adapté à un établissement comme Aix-Marseille Université.
Le constat que je tire de ces deux premières années de fonctionnement est le suivant :

- La gestion d'AMU est complexe : la taille de l'établissement amène à un changement de dimension par rapport aux modèles préexistants ; la mise en place de l'établissement unique génère par ailleurs davantage de projets transversaux qui entraînent un besoin important en expertises, coordination et suivi.
- Cette complexité génère à la fois une masse importante de sollicitations directes, un temps considérable passé en réunions et un volume de parapheurs à signer particulièrement abondant.

Par voie de conséquence, il est apparu indispensable de revoir l'organisation de la Direction Générale des Services afin de conforter l'accompagnement des directeurs-trices, d'améliorer l'interface et les échanges entre l'équipe politique, incluant les directeurs de composantes, et l'équipe administrative et de mieux communiquer avec les composantes, notamment leurs responsables administratifs.



Quels sont les objectifs de cette nouvelle organisation ?

Ce que j'attends de cette évolution est qu'elle initie la mise en place d'une organisation :

- **Solide**, qui permette d'assurer la continuité de service public grâce à une meilleure adaptation à la taille de l'établissement ;
- **Cohérente** à la fois avec l'organisation politique et avec l'organisation administrative telle qu'elle sera issue d'Origamu ;
- Garante de la **transversalité** entre les services, qui est à mes yeux, un enjeu majeur de réussite du fonctionnement et de la fluidité de l'action au quotidien ;
- Et enfin, de nature à me permettre d'exercer pleinement la **mission de pilotage** définie dans le statut des directeurs généraux de services, en me donnant la possibilité de retrouver le temps nécessaire à la réflexion et à la maturation des projets.

Quel sera le nouveau schéma général d'organisation de la Direction Générale des Services ?

Nous avons proposé un schéma existant dans les autres universités fusionnées, telles que l'université de Strasbourg et l'université de Lorraine. Il consiste à placer auprès de moi, deux Directeurs Généraux Adjoints des Services, qui assureront chacun l'encadrement hiérarchique (ou fonctionnel selon les cas) d'un portefeuille de directions. Seuls ne seront pas concernés : la direction de la communication et la direction du protocole qui resteront en rattachement direct au Président compte tenu de la nature de leurs activités, la direction de l'audit et du contrôle interne dont j'assurerai directement la supervision, le service commun de documentation et les services de médecine préventive et de prévention, qui interagiront avec l'un ou l'autre des DGS adjoints en fonction des sujets.

Quelles seront les missions des deux DGSA et qui sont-ils ?

Leur mission principale sera de participer, sous mon autorité, au pilotage général de l'établissement. Ce cadre général pourra se traduire dans tout ou partie des activités suivantes :

- Piloter les dossiers en cours ou prendre en charge, à ma demande, un dossier particulier.
- Impulser et coordonner, en lien, chaque fois que nécessaire, avec les Vice-présidents et Vice-présidents délégués, les actions conjointes des directeurs-trices exerçant dans leur champ de compétences et sur lesquels ils auront autorité : c'est à mon sens, une des activités essentielles car elle vise à développer le travail en transversalité.
- Me représenter dans les instances.
- Assurer le management de projets transverses.
- Contribuer à sécuriser le fonctionnement de l'établissement grâce aux contrôles nécessaires et adaptés.

Plus généralement, il s'agit de veiller à la mise en œuvre de la politique de l'établissement dans les domaines correspondant à leur périmètre d'activité.

Les deux directeurs généraux adjoints des services sont :

- Dominique Escalier, qui était déjà DGS adjointe en charge, depuis septembre 2012, du projet Origamu.
- Jean-Paul Bony, auparavant directeur des affaires générales (DAG).

Comment avez-vous défini les modalités de fonctionnement avec les deux DGSA ?

Ce schéma est nouveau pour tous : nous allons le mettre en place progressivement et nous le ferons évoluer en fonction des besoins que nous identifierons pour le rendre le plus efficace possible.

Les deux DGSA font partie de la gouvernance et j'aurai avec eux



des échanges permanents. Ils vont organiser l'animation des directions et services de manière coordonnée. Le format des réunions de travail variera selon les sujets. Enfin, les échanges avec les Vice-présidents en charge des secteurs d'activité dont la direction est placée sous l'autorité d'un des deux DGSA, seront organisés en lien avec chacun et en association avec le directeur concerné.

Nous avons également revu la répartition des délégations de signature qui m'avaient été données par le Président, afin de rendre plus efficace le fonctionnement de l'administration. Il est important de raccourcir les circuits chaque fois que possible afin de diminuer les délais, de faciliter la prise de décision et donc, plus globalement, d'améliorer notre système.

Y-a-t-il des impacts à cette nouvelle organisation ?

L'impact direct porte sur la DAG dont Jean-Paul BONY assurait jusqu'alors la direction. Après deux ans de fonctionnement, nous avons constaté que les deux directions déléguées qui la constituaient avaient, dans les faits, peu d'échanges obligatoires. Il a donc été décidé d'en faire deux directions de plein exercice :

- La direction des affaires juridiques et institutionnelles (DAJI)
- et la direction de la commande publique (DCP).

Cette réflexion s'est étendue à la direction du patrimoine immobilier de la logistique (DPIL) qui était également composée de deux directions déléguées, personne n'ayant été nommé directeur de la DPIL. Ce sont également désormais deux directions de plein exercice :

- La direction du développement du patrimoine immobilier (DDPI)
- et la direction de l'exploitation du patrimoine immobilier de la logistique (DEPIL).

Quelle sera la répartition des directions et services entre Jean-Paul Bony et Dominique Escalier ?

Cette répartition a été faite à la fois en visant l'homogénéité thématique (notamment entre activités de soutien et activités de support), et en tenant compte de leurs domaines de compétences respectifs en fonction de leur parcours professionnel. Voici comment les services ont été répartis :

Jean-Paul Bony

Direction des affaires financières (DAF) - *hiérarchique*

Direction du pilotage et du contrôle gestion (DPCG) - *hiérarchique*

Direction du développement du patrimoine Immobilier (DDPI) - *hiérarchique*

Direction de l'exploitation du patrimoine immobilier et de la logistique (DEPIL) - *hiérarchique*

Direction du développement durable (DDD) - *hiérarchique*

Direction hygiène sécurité et environnement (DHSE) - *hiérarchique*

Direction des affaires juridiques et institutionnelles (DAJI) - *hiérarchique*

Direction de la commande publique (DCP) - *hiérarchique*

IMERA - *fonctionnel*

Fondation AMU - *fonctionnel*

Fondation AMIDEX - *fonctionnel*

Dominique Escalier

Direction de la recherche et de la valorisation (DRV) - *hiérarchique*

Presses universitaires d'AMU - *fonctionnel*

Direction des études et de la vie étudiante (DEVE) - *hiérarchique*

Service universitaire d'insertion et d'orientation (SUIO) - *fonctionnel*

Service universitaire de formation tout au long de la vie (SUFA) - *fonctionnel*

Service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS) - *fonctionnel*

Direction des relations internationales (DRI) - *hiérarchique*

Service universitaire du français langue étrangère (SUFLE) - *fonctionnel*

Maison interdisciplinaire des ressources et recherches en langue (MIRREL) - *fonctionnel*

Direction opérationnelle des systèmes d'information (DOSI) - *hiérarchique*

Direction des ressources humaines (DRH) - *hiérarchique*

Service commun d'action sociale et culturelle (SCASC) - *hiérarchique*

Suivi d'Origamu

Animation des responsables administratifs de composantes

Animation des responsables administratifs des unités de recherche – en partenariat avec les EPST



Quelle est la date de mise en œuvre de ce nouveau schéma ?

J'ai souhaité qu'il prenne effet au plus tôt et il est donc effectif depuis le 1er février 2014.

En effet, le premier semestre 2014 va être lourd pour les directions qui vont devoir assurer, en plus d'un fonctionnement quotidien chargé, le démarrage ou la gestion de nouveaux projets (tels que le Schéma Directeur du Numérique, le SI Ressources Humaines…), et les dernières phases d'Origamu (formation des agents, installation dans les nouveaux locaux, rédaction des procédures,…). Il m'est donc apparu nécessaire de disposer d'une organisation de la Direction Générale des Services qui soit en capacité de les accompagner efficacement.

Êtes-vous optimiste sur la réussite de cette nouvelle organisation ?

Je l'ai dit, AMU est un très grand établissement et sa gestion est extrêmement complexe. Adapter le schéma d'organisation de la Direction Générale des Services me semble impératif pour disposer d'un fonctionnement robuste, en capacité de répondre tout à la fois à la charge de travail et aux enjeux qui sont encore devant nous.

Tout changement entraîne une phase d'adaptation pour chacun. Mais, comme c'est le cas depuis la création d'AMU, je suis certain de pouvoir compter sur l'engagement de chacun. Nous verrons dans la durée quels seront les aménagements nécessaires – il y en aura certainement – et nous les ferons.

Je suis convaincu que chacun verra progressivement les avantages que va apporter ce nouveau dispositif dans le fonctionnement de notre établissement.





En route avec nos chauffeurs **vaguemestres**

Si étymologiquement le mot vaguemestre signifie « le maître des équipages », il est au sein d'AMU le responsable des transports du courrier. Dix agents exercent ce métier à l'université, dépendant de la direction de l'exploitation du patrimoine immobilier et de la logistique (DEPIL) ou d'une composante.

Étudions leur métier d'un peu plus près, en séparant bien la mission d'affranchissement dévolue à d'autres collègues.

La fonction de vaguemestre demande autonomie et génère un très bon réseau d'interlocuteurs. Ces agents doivent savoir optimiser leurs déplacements, connaître parfaitement les campus et les différents sites.

Au sein d'AMU, existent deux niveaux :
Le premier concerne le transport du courrier entre les 5 campus et la présidence, avec un local principal courrier sur chacun des sites : au 3 et 29 avenue Robert Schuman à Aix, à Saint-Charles, Timone, Luminy, Saint-Jérôme et au Pharo à Marseille.
La mise en place de transport principal entre ces centres correspond à 2 réseaux navettes : intercampus avec Aix-Étoile-Centre-Pharo et Pharo-Centre-Timone-Luminy. Ces navettes sont gérées par la DEPIL.

Le second niveau correspond aux 5 navettes intracampus, dont 3 sont gérées par la DEPIL (Aix, Marseille-Étoile et Marseille-Centre) et 2 par des composantes (Marseille-Timone et Marseille-Luminy).

Les personnes dédiées aux transports des parapheurs et des courriers ne gèrent pas le tri ni l'affranchissement, pour des besoins d'optimisation de temps. En effet, une navette intercampus nécessite en moyenne trois heures pour remplir sa mission, et le respect des horaires est primordial puisque les horaires de départ de courriers sont fixes.

À côté du transport, le vaguemestre gère la préparation et l'entretien des véhicules – le sien et éventuellement ceux du parc DEPIL - et tient son carnet de bord à jour.

Par ailleurs, il déroge parfois au circuit inter et intracampus pour se rendre à la Trésorerie Générale afin d'apporter les éléments permettant d'établir le paiement des salaires des agents, et au Rectorat une à deux fois par semaine pour les courriers administratifs.

Il n'existe pas de rupture de service, à part en août (et jamais plus de 15 jours consécutifs), les vaguemestres étant présents au moins 50 semaines par an.

Franck Berry
Rattaché au Pharo. Navette Intercampus Marseille



À l'université depuis cinq ans, Franck occupe le poste de vaguemestre depuis deux ans. Agent logistique, il démarre sa journée à 6h du matin en ouvrant les portes du Pharo et fait la tournée des bureaux afin de vérifier le bon fonctionnement (électricité, portes, ménage bien effectué...). À 9h, il récupère le courrier dans la salle dédiée et commence sa tournée de distribution. Premier arrêt : Protis Valor, à coté du métro Colbert. Il dépose le courrier et récupère lettres et parapheurs. Second arrêt : site Saint-Charles. Troisième arrêt : campus Timone. À ce programme, s'ajoutent, les mardis et jeudis, deux arrêts à la Trésorerie Générale pour la paie, les chèques et les papiers de l'Agence comptable.

« Je suis attendu à 10h30 sur le campus de Luminy donc le planning est serré. Je ne peux pas me permettre de perdre du temps car on compte sur moi. Je suis de retour au Pharo vers 11h-11h15



maximum avec de nouveau, les courriers et parapheurs récupérés en interne. J'ai parcouru 34 km depuis le matin. Sur une semaine, cela représente 250 parapheurs et 300 à 400 lettres. J'aime mon métier, ce n'est jamais la routine, il y a parfois des urgences, et je ne suis pas derrière un bureau ! ».

Ajoutons que, jusqu'à 14h (en s'accordant tout de même la pause déjeuner !), Franck redevient l'agent logistique sur site. Il fait le plein d'essence et l'entretien des voitures du Pharo.

Pascal Champaloux

Rattaché au 29 av. Schuman à Aix

Navette extracampus, Aix-Marseille



Pascal exerce à l'université depuis 20 ans (il a été honoré des palmes académiques en 2013). Il a pratiquement toujours été chauffeur et responsable du parc de 6 voitures du site Schuman ALLSH. Après récolte du courrier, il se rend chaque lundi, mercredi et vendredi sur le site de Lambesc. Tous les après-midi, il circule entre la faculté ALLSH, la faculté de droit et science politique, et se rend au Rectorat. Puis il part à Marseille à Saint-Jérôme, à Saint-Charles, au Pharo, et retourne au Rectorat pour clôturer sa tournée à la faculté de droit et science politique. Trois à quatre fois, par mois il se rend à Saint-Charles pour amener les papiers de la DRH d'Aix du 29 av. Schuman nécessaires à l'établissement de la paye. Il procède également à une mission particulière plusieurs fois dans l'année : le dépôt et la récupération de sujets d'examens à l'*Institut Arc en Ciel* à Marseille pour la transcription en braille (Institut d'éducation sensoriel pour l'accompagnement, l'enseignement et l'éducation des enfants et adolescents déficients visuels).

Enfin, il s'occupe de la gestion des clés de la faculté ALLSH site Schuman à Aix (reproduction de 500 clés par an !).

« J'aime conduire, je suis autonome, j'ai plusieurs tâches à accomplir, il n'y a pas de monotonie. Même si cela représente aussi beaucoup de manutention et de poids à porter, je n'aimerais pas être derrière un bureau toute la journée. »

Wilfrid Jardinot

Rattaché au 3 av. Schuman à Aix

Navette Intracampus Aix



Agent logistique depuis 2001 à l'université. *« Au début, j'étais à l'accueil des étudiants. Je suis vaguemestre depuis six ans environ, exclusivement sur Aix. Cette autonomie et cette polyvalence me plaisent beaucoup, je bouge, je vois du monde… Je commence ma journée à 8h30 à la faculté* de droit et science politique, *puis je pars à Montperrin à la faculté des sciences, à l'institut supérieur d'études comptables (ISEC) rue Jean Andréani, à la faculté ALLSH au 29 avenue Schuman, à l'institut universitaire de technologie (IUT) avenue Gaston Berger, à la faculté d'économie et gestion et au service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS) rue Jules Ferry, à l'espace Forbin (éco-gestion), à l'ESPE avenue Jules-Isaac, à l'institut d'études politiques (IEP), au service universitaire de formation continue (SUFA), à l'institut de management public et gouvernance territoriale (IMPGT) rue Gaston de Saporta, au laboratoire paroles et langages avenue Pasteur, à l'institut d'administration des entreprises (IAE) à Puyricard, à l'institut d'urbanisme et d'aménagement régional (IUAR) et à l'institut de sciences pénales et de criminologie (ISPEC) avenue Poncet près de Schuman, au centre d'études juridiques d'urbanisme (CEJU), au centre de recherche en matière pénale (CRMP) et au centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC) au 3 avenue Schuman. À midi, je prends ma pause, et à 13h30-14h, je reprends la route pour les Milles (Technopôle de l'Arbois), pour prendre et poser le courrier du centre de recherche et d'enseignement de géosciences de l'environnement (CEREGE) et du centre d'études des techniques financières et d'ingénierie (CETFI). Le jeudi, je suis sur Arles et je vais, sur demande, à la Trésorerie générale. Mon emploi du temps se complète par le renfort logistique courrier-affranchissement et l'entretien de mon véhicule. »*





Récompensé par l'European Research Council



Yann Bramoullé

Après un doctorat en économie à l'université du Maryland aux États-Unis, un post-doc à Toulouse puis un poste de professeur d'économie à l'université Laval à Québec, Yann Bramoullé, polytechnicien, devient directeur de recherche au CNRS en 2012. Aujourd'hui membre du GREQAM, ses recherches portent sur les interactions entre les réseaux sociaux et les marchés. *« Je travaille depuis plusieurs années sur les relations sociales et la manière dont elles sont affectées et affectent l'économie. On sait que les relations sont importantes dans le marché du travail mais dans l'approche économique, ces canaux informels sont très mal pris en compte. J'ai pour objectif de développer des modèles économiques, et, à terme, aider à guider des enquêtes pour mieux comprendre l'impact des relations sociales sur le fonctionnement du marché du travail et, notamment, sur le taux de chômage et les niveaux de salaires ».*

Y. Bramoullé a obtenu une bourse d'un montant de 500 000 €, au grade de Consolidator (niveau intermédiaire), par le Conseil européen de la recherche. Une bourse prestigieuse, reconnue et assimilable à un prix, tant elle est difficile à obtenir, seuls 10% des projets sont financés. Ces fonds lui permettront ainsi qu'à ses co-auteurs, de poursuivre, pendant 5 ans, leurs travaux de recherche, de soutenir des étudiants de doctorat et des post-doctorants, d'organiser des conférences internationales. *« 8 minutes pour présenter 5 ans de travaux, 15 min pour répondre aux questions très pointues du jury d'experts. C'est la bourse la plus difficile que j'ai eue à obtenir jusqu'à présent. C'est une bourse individuelle pour un projet collectif »* soutient cet Aixois de 39 ans qui n'en est pas à sa première distinction puisqu'il avait été nominé en 2013 pour le prix du meilleur jeune économiste, organisé par "Le Monde" et le Cercle des économistes, en partenariat avec le Sénat.

La seule condition pour candidater à cette bourse est de travailler en Europe. L'ERC souhaite ainsi valoriser et attirer les meilleurs chercheurs internationaux.

CONTACT :

yann.bramoulle@univ-amu.fr





Grand Prix 2013 de l'Académie Nationale de Pharmacie



Françoise Dignat-George

Lors de la séance solennelle du 18 décembre 2013, ce grand prix de notoriété a été décerné au Professeur Françoise Dignat-George pour l'excellence de ses travaux scientifiques et son parcours hospitalo-universitaire exemplaire pour le rayonnement de la discipline pharmaceutique, au niveau national et international.

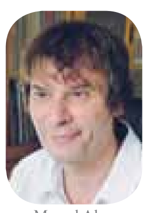
Responsable du service d'hématologie du CHU Conception et directrice de l'UMR INSERM/AMU 1076, Françoise Dignat-George a fait émerger une nouvelle vision de la biologie vasculaire. Partant de connaissances fondamentales sur le vaisseau, elle a développé des approches diagnostiques et thérapeutiques innovantes, reposant sur des biomarqueurs vasculaires non invasifs et l'utilisation des cellules souches en médecine régénérative. Autour de ces concepts, l'unité de recherche qu'elle dirige depuis plus de 10 ans à la faculté de pharmacie occupe une position de leader international dans le domaine de l'endothélium et de son rôle dans les pathologies vasculaires et rénales.

Françoise Dignat-George a créé à Marseille une école d'hématologie et d'immunologie spécialisée en biologie vasculaire, fondée sur une culture de l'enseignement, de la recherche, de l'innovation et de leur valorisation en santé. Elle a tenu à dédier cette reconnaissance aux membres de son unité de recherche et de son service hospitalo-universitaire.

Passion, engagement, esprit d'équipe et ambition internationale sont des moteurs essentiels que Françoise Dignat-George compte bien mettre en œuvre pour la promotion des disciplines pharmaceutiques, son nouveau challenge en qualité de Doyen de la faculté de pharmacie.



La répression financière est-elle une solution pour réduire la vulnérabilité fiscale ?


Marcel Aloy


Gilles Dufrénot


Anne Péguin-Feissolle

L'exemple de la France depuis la fin de la 2e Guerre Mondiale.

De la fin de la 2e Guerre Mondiale jusqu'aux années 1980, la plupart des pays du monde évolue dans un contexte de répression financière : les prix et quantités échangées sur les marchés du crédit, de la monnaie et des actifs financiers ne reflètent pas les conditions d'équilibre de ces marchés. Cette situation est rendue possible par une règlementation particulièrement stricte des marchés financiers nationaux (plafonnement des taux d'intérêt, restrictions aux mouvements de capitaux, mainmise de l'État sur le système bancaire...).

Cet article s'intéresse au cas français depuis 1945 et montre que, du fait de taux d'intérêt réels particulièrement faibles, l'ajustement fiscal nécessaire à la diminution du ratio d'endettement public a été plus faible pendant les périodes de répression financière que pendant celles de libéralisation des marchés financiers. En outre, une analyse empirique contrefactuelle nous permet d'évaluer dans quelle mesure le coût du service de la dette, et par conséquent la vulnérabilité des finances publiques, auraient été réduits si les gouvernements avaient maintenu une politique de répression financière après les années 1980.

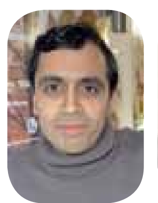
Is financial repression a solution to reduce fiscal vulnerability? The example of France since the end of World War II
M. Aloy, G. Dufrénot et A. Péguin-Feissolle
Applied Economics, 2014, 46(6), 629–637

CONTACT

Anne Péguin-Feissolle, Directrice adjointe du GREQAM, Aix Marseille University (Aix Marseille School of Economics), CNRS & EHESS
anne.peguin@univ-amu.fr

Les coléoptères fossiles, révélateurs des débuts du pastoralisme


Valérie Andrieu


Morteza Djamali


Michelle Leydet


Philippe Ponel

L'analyse des fragments d'insectes fossiles, des grains de pollen et des spores de champignons coprophiles contenus dans un profil sédimentaire daté à la base de 6 200 ans BP (Before Present), extrait des berges du lac Neor (2 400 m) à l'est d'Ardebil (N.O. Iran), a montré la présence continue de coléoptères coprophages et coprophiles (Aphodius spp., Onthophagus cf. gibbosus, Onthophagus sp., and Oxytelus spp.) depuis la base de la séquence jusqu'à son sommet. Des occurrences régulières de coléoptères associés aux prairies, et l'absence presque complète des coléoptères associés aux arbres, suggèrent que le paysage autour du lac Neor était complètement ouvert, au moins depuis la mi-Holocène. Les analyses polliniques complètent et confirment les reconstructions paléoenvironnementales basées sur les assemblages de coléoptères fossiles. L'abondance des coléoptères associés aux excréments suggère que l'ouverture du milieu est due à une fréquentation régulière par des troupeaux de grands herbivores. Ces données convergentes indiquent que le lac Neor pourrait être depuis des milliers d'années un lieu d'estive pour les pasteurs des montagnes du Talysh et de la plaine d'Ardebil qui devaient pratiquer la transhumance. Ceci est également en accord avec les données archéologiques.

Fossil beetles as possible evidence for transhumance during the middle and late Holocene in the high mountains of Talysch (Talesh) in NW Iran?
Ph. Ponel, V. Andrieu-Ponel, M. Djamali, H. Lahijani, M. Leydet, M. Mashkour
Environmental Archaeology, 2013, 18(3), 201-210

CONTACT

Philippe Ponel, Institut Méditerranéen d'Ecologie et de Paléoécologie (CNRS-IRD-UAPV, Aix-Marseille Université)
philippe.ponel@univ-amu.fr



Le droit maritime
à l'honneur : les Mélanges Scapel


Cyril Bloch

Rédigés en l'honneur d'un juriste dont les travaux et l'action publique ont marqué son époque, les Mélanges sont l'occasion de publier des articles de fond inédits sur l'actualité et l'exercice d'une discipline. Dans la droite ligne de cette tradition, les Mélanges en l'honneur de Christian Scapel édités par les presses universitaires d'Aix-Marseille sous la direction du Professeur Cyril Bloch regroupent une trentaine d'articles consacrés au droit maritime et des transports, discipline dans laquelle Christian Scapel s'est particulièrement illustré aussi bien en tant qu'universitaire qu'en tant que praticien. Après avoir participé à sa création en 1974 aux côtés du professeur Pierre Bonassies, Christian Scapel a dirigé le Centre de droit maritime et des transports et ses trois diplômes de 1995 à 2011. Il est également l'auteur avec Pierre Bonassies de l'incontournable Traité de droit maritime, couronné du Grand Prix Francis Durieux de l'Institut de France.
Parmi la trentaine d'auteurs aussi bien français qu'étrangers ayant contribué à ces Mélanges, cinq sont issus de l'université d'Aix-Marseille : les professeurs Jacques Audier, Jean-Louis Bergel, Cyril Bloch, Pierre Bonassies et Emmanuel Putman.

Mélanges en l'honneur de Christian Scapel
Sous la direction de C. Bloch, préface P. Bonassies
PUAM, 2013, 408p.

CONTACT
Cyril Bloch, Professeur de droit privé à AMU, Directeur du Centre de droit maritime et des transports (CDE, EA 4224)
Cyril.Bloch@univ-amu.fr

L'enseignement
de l'histoire à l'heure de l'ébranlement colonial


Iris Seri-Hersch

Perspectives comparatives sur le Soudan anglo-égyptien et l'empire britannique (1946-1956).
Cet article explore l'enseignement de l'histoire en tant que discipline scolaire élaborée et pratiquée dans le Soudan anglo-égyptien et l'espace plus vaste de l'empire britannique à un moment charnière de l'histoire globale, celui du démantèlement des empires coloniaux européens après la Seconde Guerre mondiale. Distinguant le plus précisément possible les programmes prescrits des programmes réellement enseignés, l'analyse comparative porte sur les finalités de l'histoire scolaire, les contenus des programmes, l'orientation idéologique des récits historiques, la composition du corps enseignant et les approches didactiques. Elle met en lumière des convergences significatives entre le Soudan, territoire nominalement placé sous une double tutelle anglo-égyptienne depuis 1899, et des territoires aux statuts administratifs et politiques variés au sein de l'espace (post)impérial britannique d'après-guerre : des colonies africaines (Nigeria, Ouganda, Rhodésie du Nord), un État semi-indépendant (Égypte) et des États souverains (Inde, Royaume-Uni). L'article contribue ainsi à décloisonner les études sur le Soudan tout en plaidant pour des approches situées, dotées d'un solide ancrage empirique, de l'éducation en contexte colonial et postcolonial.

Sudan and the British Empire in the Era of Colonial Dismantlement (1946-1956): History Teaching in Comparative Perspective
I. Seri-Hersch
ALI Souad T. et al. (éds.), *The Road to Two Sudans*. New Castle upon Tyne, Cambridge Scholars Publishing, 2014

CONTACT
Iris Seri-Hersch, chercheuse postdoctorale, Histoire du Moyen-Orient et de l'Afrique – Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman, CNRS / AMU
iris.seri-hersch@univ-amu.fr

La pancréatite-Associated Protein (PAP) est un facteur obésogénique

La pancréatite-Associated Protein (PAP), également connue comme p23, HIP et Reg3ß, est une protéine de 175 acides aminés contenant un motif lectine de type C, identifiée comme un facteur de sécrétion pancréatique au cours de la pancréatite aiguë. La PAP agit en favorisant la prolifération des hépatocytes, les cellules de Schwann et les cellules de l'épithélium intestinal. La PAP joue également un rôle anti-inflammatoire au cours des maladies inflammatoires telles que la pancréatite, la maladie de Crohn et la colite ulcéreuse. Par ailleurs, la PAP est un facteur anti-apoptotique pour les cellules acineuses pancréatiques, les motoneurones et les hépatocytes. Enfin, une activité antimicrobienne lui a été attribuée pour certaines bactéries Gram+.
Comme décrit ci-dessus, la PAP est impliquée dans plusieurs fonctions apparemment dissociées. Nous avons rapporté récemment que les souris transgéniques surexprimant le gène codant pour la PAP sont obèses alors que, au contraire, les souris déficientes pour ce gène sont plus minces que les souris portant le gène PAP. En outre, nous avons observé que la protéine PAP recombinante induit la prolifération des pré-adipocytes *in vitro*, que l'expression de la PAP est fortement induite dans l'intestin grêle en réponse à la nourriture et enfin, que les patients atteints d'obésité sévère ont des taux sériques PAP plus élevés que des individus non obèses. En conclusion, nous décrivons une fonction inattendue de la protéine PAP nommée obésogénique.

PAP/HIP protein is an obesogenic factor.
V. Secq, C. Mallmann, M.Gironella, B. Lopez, D. Closa, S. Garcia, L. Christa, G. Montalto, N.Dusetti, J. L. Iovanna.
Journal of Cellular Physiology, 2014, 229(2), 225-31

CONTACT
Juan Iovanna, médecin, Directeur de Recherches de classe exceptionnelle à l'INSERM.
juan.iovanna@inserm.fr

Dendrimères flexibles, des nanovecteurs pour le transport de matériel génétique

Les dendrimères sont une famille de macromolécules ayant une architecture unique, composée de nombreuses unités ramifiées émanant d'un point central, et comportant de nombreux groupes périphériques en surface. Ils sont particulièrement intéressants pour l'administration de médicaments grâce à leur capacité à véhiculer un grand nombre de molécules à visée thérapeutique, dans un système confiné, de taille nanométrique. Notre équipe a développé une famille de dendrimères poly(amidoamines) (PAMAM), de structure flexible, qui fonctionnent comme des « nanovecteurs » efficaces pour la diffusion ciblée d'acides nucléiques, aussi bien *in vitro* que *in vivo*.
Pour comprendre la flexibilité unique de nos dendrimères, en relation avec leur capacité de vectorisation, nous avons étudié leurs complexes avec le Cu(II), en utilisant la résonance paramagnétique électronique (RPE) et par des simulations moléculaires.
Grâce aux interactions avec le cuivre, ces études nous ont permis d'obtenir des informations dynamiques uniques sur la structure des dendrimères, informations qui pourront être exploitées dans des applications biomédicales. Cette étude a été menée dans le cadre d'un projet européen en collaboration avec des équipes de recherche italiennes et l'un de nos dendrimères va prochainement entrer en phase d'essais cliniques.

Copper(II) binding to flexible triethanolamine-core PAMAM dendrimers: a combined experimental/in silico approach
M-F. Ottaviani, M. Cangiotti, A. Fattori, C. Coppola, P. Posocco, E. Laurini, X. Liu, C. Liu, M. Fermeglia, L. Peng, S. Pricl
Phys. Chem. Chem. Phys. 2014, 16, 685 – 694.

CONTACT
Ling Peng, CINaM (AMU CNRS UMR 7325)
ling.peng@univ-amu.fr



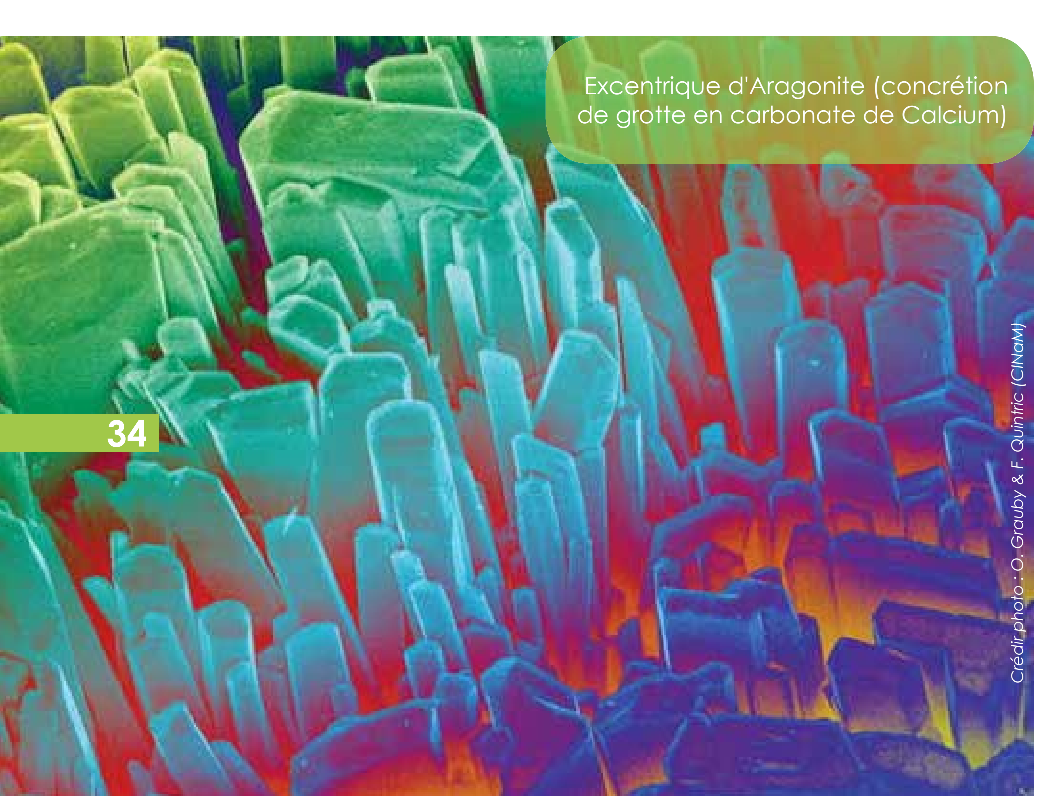
AMU célèbre l'année internationale de la cristallographie

C'est dans le cadre de l'année Internationale de la cristallographie 2014 proclamée par les Nations Unies en 2012 que plusieurs chercheurs issus de laboratoires d'Aix-Marseille Université et du CNRS (AFMB, IM2NP, spectropole, CINAM, Cerege, CIRCP) se sont réunis pour former l'ACAM (association de cristallographie d'Aix-Marseille).

Cette association de loi 1901, a pour but de promouvoir la cristallographie, au sein d'Aix-Marseille Université et des organismes de recherche de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur mais également auprès du grand public de tout âge et des écoles, par l'organisation de manifestations scientifiques.

L'ACAM va donc participer à la célébration du centième anniversaire des prix Nobel de Physique attribués en 1914 et 1915 à Max von Laue et aux Bragg, père et fils, qui ont montré comment déterminer, par diffraction des rayons X, la structure atomique des cristaux.

Cette science, devenue transversale à de nombreuses disciplines, est omniprésente dans la vie quotidienne et intervient dans la conception médicamenteuse, la nanotechnologie, la biotechnologie...



Excentrique d'Aragonite (concrétion de grotte en carbonate de Calcium)

Crédit photo : O. Grauby & F. Quintric (CINaM)

Elle est à la base de l'élaboration de tous les nouveaux matériaux, allant du dentifrice aux éléments d'avions et aux catalyseurs des voitures.

Les propriétés macroscopiques des matériaux qui nous entourent – minéraux, métaux, polymères ou encore matières biologiques – sont directement liées à la composition atomique mais aussi à l'arrangement des atomes entre eux.

La connaissance approfondie de la structure intime de la matière et la compréhension des relations entre structure atomique et fonction permet de répondre à de nombreuses questions : de quoi sont composées les étoiles ou les planètes ? Comment un virus reconnaît-il son hôte ? Comment expliquer les propriétés de la matière et imaginer de nouveaux matériaux pour le stockage de l'énergie ou des données informatiques ? Comment distinguer une œuvre de Rembrandt d'un tableau peint par un de ses contemporains ?

Cette année, de nombreuses manifestations seront organisées par l'ACAM qui saisit cette chance unique de valoriser la cristallographie en région PACA et montrer le dynamisme et savoir-faire des acteurs régionaux.



Croissances de cristaux de zéolites de type ZSM5 sur la surface d'une céramique en alumine. Les zéolithes sont des alumino-silicates microporeux ; largement utilisés comme catalyseurs dans l'industrie, ils interviennent de plus en plus dans les procédés de séparation.
(Grossissement 5000x ; largeur de l'image 22,8microns)

Avec la délégation Provence-Corse du CNRS, elle a organisé le 22 janvier dernier la retransmission en direct de la conférence « la cristallographie, une clé de la connaissance - *Crystallography, a key to knowledge* ».

Trois sites d'AMU (Luminy, Saint-Charles et Saint-Jérôme) ainsi que le groupe de laboratoires de Marseille au CNRS ont bénéficié de cette projection. Cette journée, organisée au siège de l'UNESCO avec le soutien de l'IUCr et du MESR et sous le parrainage de l'Académie des Sciences, s'est adressée aux scientifiques de toutes disciplines, aux étudiants de niveau master 2 et aux doctorants. Elle a fait découvrir les enjeux actuels de la cristallographie et les perspectives que cette science ouvre dans les domaines de la biologie, de la chimie, de la physique et des sciences de la Terre.

- Le **18 mars** aura lieu l'Inauguration de l'année internationale de la cristallographie en région PACA
- Le **26 mars** : La révolution cosmologique et biologique du XXIe siècle et la mort de la philosophie, par Juan Fontecilla-Camps

Bibliothèque de l'Alcazar, cours Belsunce, Marseille

PLUS D'INFOS :

http://acam.cristal-provence.fr

CONTACT :

Florence Vincent
AFMB UMR 7257 CNRS
florence.vincent@afmb.univ-mrs.fr



Ensemble dans le traitement du cancer

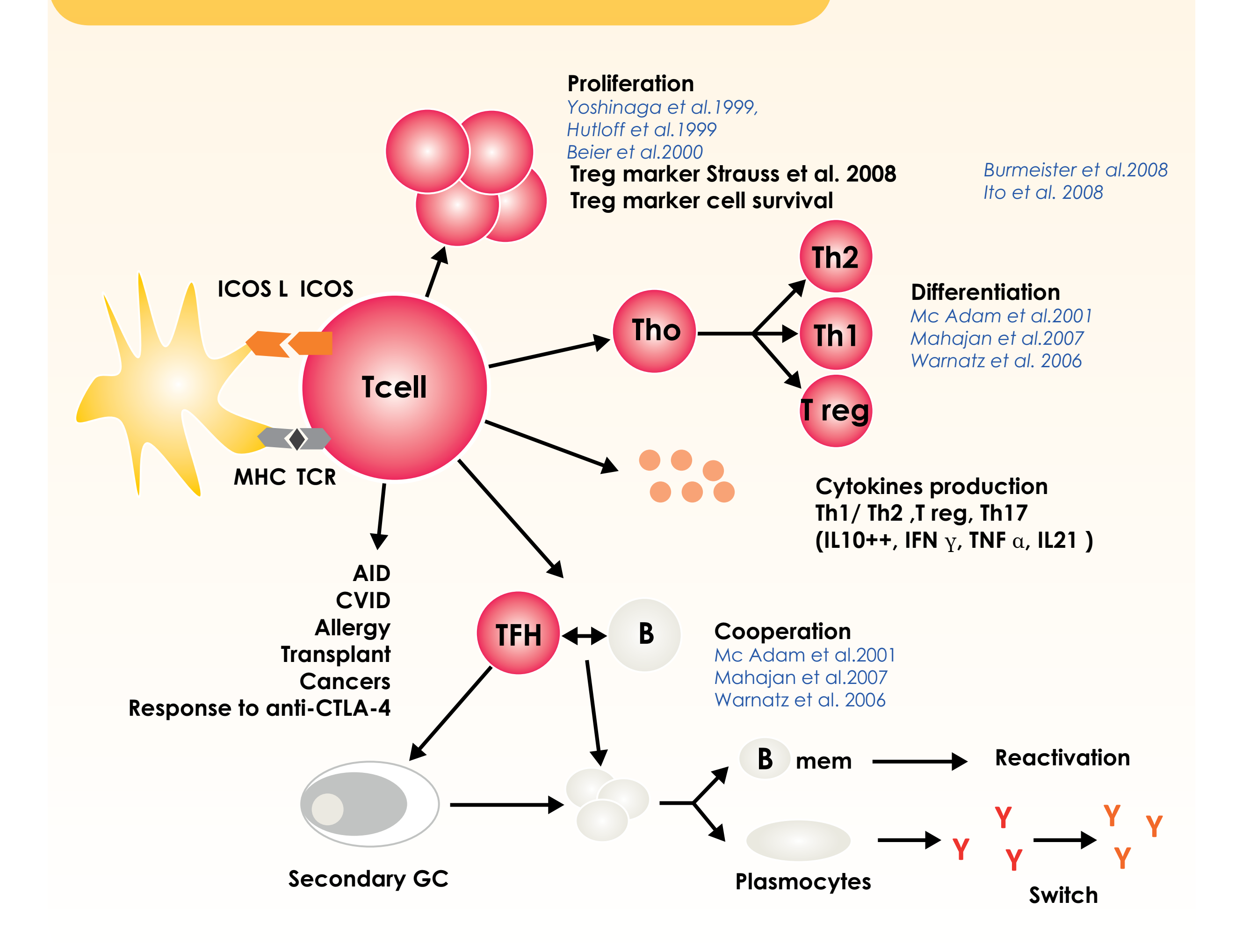
Le 11 décembre dernier, Inserm Transfert et GlaxoSmithKline (GSK) ont signé un accord de licence exclusive mondiale en immuno-oncologie, nouveau domaine de recherche, pour développer des anticorps thérapeutiques ciblant une molécule de point de contrôle immunologique.

Cet accord s'appuie sur les travaux réalisés par le professeur Daniel Olive et son équipe (AMU - Paoli Calmette - CRCM (centre de recherche en cancérologie de Marseille), qui étudient la fonction des molécules de point de contrôle immunologique de type ICOS (costimulant lymphocyte T inductible).

Cette protéine, à l'instar d'autres protéines costimulantes, joue un rôle important dans les réponses immunes, et pourrait présenter un grand intérêt pour les stratégies thérapeutiques, notamment en oncologie. Ces travaux s'inscrivent dans les voies explorées récemment par la recherche sur les cancers, dont certains résul-

Lymphoid and non lymphoid tissues
CMH
Ag
TCR
C
V
ICOS L
V
V
ICOS CD28, CTLA-4
CD4 and DC8 Tcells
Treg
Th17
TFH
+
TCR Signal

La molécule ICOS induit la costimulation lymphocytaire après activation par son récepteur



tats cliniques significatifs, sur les anticorps et les anti-PD1/PDL1 et CTLA4 notamment, ont été remarqués et abondamment commentés lors de l'édition 2013 de l'ASCO.

Dans le cadre des brevets entre Aix-Marseille Université et Inserm transfert, GSK a acquis les droits exclusifs mondiaux de développement et de commercialisation des anticorps monoclonaux qui modulent l'ICOS à la surface des lymphocytes T et renforcent les réponses immunes anti-tumorales *« Nous sommes enchantés de la signature de cet accord avec GSK : c'est une formidable occasion pour faire bénéficier les patients plus rapidement de produits innovants. Les résultats obtenus sont le fruit d'une étroite coopération entre des équipes basées dans le centre de lutte contre le cancer Léon Bérard à Lyon, à La Pitié-Salpêtrière à Paris et à l'IPC de Marseille »*, a commenté le professeur Daniel Olive, responsable de l'équipe du CRCM (Inserm U1068 / Aix-Marseille Université / Institut Paoli-Calmettes).

La signature de cet accord traduit la richesse et la diversité des travaux conduits dans le cadre du partenariat AMU-CNRS-Inserm-Institut Paoli Calmette, ici à la croisée de l'immunologie et de l'oncologie, très axés sur la recherche clinique, et témoigne des découvertes en biologie qui ont donné naissance à une véritable recherche translationnelle.



Création de la **fondation universitaire** d'Aix-Marseille

Yvon Berland entouré, de gauche à droite, d'Édith Raboisson, Maïlys Silvy et Marie Masclet de Barbarin

Le 13 mars 2014, les deux fondations universitaires, Santé, sport et développement durable (SSDD), et Savoirs, métiers et territoires (SMT), vont fusionner pour donner naissance à la fondation d'Aix-Marseille Université.

La fondation vise à soutenir, par l'intervention des partenaires socio-économiques, l'excellence, la recherche, la formation, une vie étudiante de qualité et à accroître la notoriété de l'université dans l'espace méditerranéen et à l'international.

« Cette fusion s'inscrit dans la logique d'AMU. Nous allons maintenant mutualiser nos moyens et professionnaliser les actions de la fondation. L'intégration prochaine dans l'équipe d'une personne en charge du fundraising en est une illustration. Elle va nous permettre de développer nos campagnes de collecte de fonds » explique Marie Masclet de Barbarin, Vice-présidente de la fondation.

La fondation SSDD possédait 10 chaires thématiques (santé et sport) et a soutenu, depuis sa création en 2008, près de 50 projets de recherche et de formation. La fondation SMT avait, quant à elle, développé, depuis 2010, 3 chaires (droit et économie)

« Rapprocher le monde universitaire et le monde socio-économique »

avec ses membres fondateurs (la Caisse d'Épargne Provence-Alpes-Corse et la Caisse des Dépôts et Consignations) et son plus important donateur (le Crédit Agricole Alpes-Provence et sa fondation d'entreprise) et avait soutenu une vingtaine de projets. La fondation est autonome financièrement puisque les fonds proviennent du mécénat. Déjà près de 4 millions d'euros ont été collectés et alloués aux projets des deux fondations depuis leur création.

Ainsi, grâce à la fusion, la fondation d'AMU va pouvoir élargir ses actions à tous les secteurs disciplinaires : les sciences et technologies, les lettres et sciences humaines et sociales, le droit, l'économie-gestion, la santé et le secteur comprenant notamment l'ESPE et l'IUT. La fondation encourage la collaboration entre le monde universitaire et le monde socio-économique dans le but, notamment, de soutenir une recherche d'excellence et de garantir l'employabilité des étudiants. Elle développe ses propres projets mais vient également en soutien des actions pour lesquelles les crédits de l'université sont insuffisants : recherche, formation, diplômes, financement de post-doc, vie étudiante… Par exemple, le jeu « les 36h chrono de la création d'entreprise », qui s'est déroulé lors de la semaine AMU-entreprise en novembre 2013, a été soutenu par la Caisse des dépôts et consignations, partenaire de la fondation SMT.

Les membres fondateurs de la nouvelle fondation

> la Banque Populaire Provençale et Corse
> la Caisse d'épargne et de prévoyance Provence-Alpes-Corse
> La Caisse des dépôts et consignations
> Aix-Marseille Université

La fondation, dans ses nouveaux statuts, est administrée par un conseil de gestion qui se réunit au moins deux fois par an. Il se compose de 4 collèges :

- le collège des représentants de l'établissement comprenant le Président d'AMU et un représentant par secteur disciplinaire,
- le collège des fondateurs
- le collège des personnalités qualifiées
- le collège des donateurs.

Le conseil de gestion désigne un comité scientifique ainsi qu'un bureau représenté notamment par le Président d'AMU, Yvon Berland et la Vice-présidente, Marie Masclet de Barbarin.

Ambitieuse, l'équipe de la fondation souhaite poursuivre et élargir ses objectifs : centrer ses actions sur la recherche et la vie étudiante, étendre son réseau de donateurs et renforcer le réseau des anciens d'AMU. Elle organisera, en septembre 2014, dans le cadre de la chaire « Innovation et Brevets », un grand colloque international qui réunira des universitaires et praticiens de renom intervenant en droit des brevets. *« C'est la fondation de toute l'université, de tous les secteurs, nous souhaiterions que chacun se l'approprie. Avec peu de moyens, l'équipe a déjà réalisé de très beaux projets. Notre potentiel est énorme, je suis convaincue que nous pouvons faire encore mieux ! »* soutient Marie Masclet de Barbarin.

Les objectifs de la fondation

> Soutenir et promouvoir une recherche d'excellence
> Soutenir et accompagner l'étudiant
> Renforcer des liens avec le monde économique
> Accroître la reconnaissance et l'attractivité internationale d'AMU et ses liens avec l'espace euro-méditerranéen
> Soutenir la politique culturelle d'AMU

Contacts :

Édith Raboisson, responsable des opérations de la fondation SMT
edith.raboisson@univ-amu.fr

Maïlys Silvy, chargée de la communication, des appels à projets de la fondation SSDD et du suivi administratif et financier
mailys.silvy@univ-amu.fr



Élections municipales :
mode d'emploi





3 QUESTIONS à Richard Ghevontian

Vice-président chargé des affaires juridiques
Professeur à la faculté de droit et science politique

Quel est le mode de scrutin des élections municipales ?

Les élections municipales ont connu depuis la fin du 19e siècle toute une série de modes de scrutin.

Elles font l'objet d'une nouvelle réforme en 2013, réforme qui sera appliquée pour les élections de mars prochain.

Notons tout d'abord que les conseillers municipaux sont élus pour six ans et sont renouvelés intégralement au mois de mars de l'année électorale concernée.

Jusqu'en 2013, on distinguait les villes de moins de 3 500 habitants et celles de plus de 3 500 habitants. Désormais, on distingue les villes de moins et de plus de 1 000 habitants.

Dans les communes de 1 000 habitants et moins, le mode de scrutin applicable est le scrutin majoritaire à deux tours avec candidature obligatoire.
De plus, ne sont élus que les conseillers municipaux et non pas les conseillers communautaires. L'obligation de parité hommes-femmes n'existe pas ici.

Dans les communes de plus de 1 000 habitants, le mode de scrutin applicable est le scrutin proportionnel, de liste, à deux tours avec prime majoritaire accordée à la liste arrivée en tête.
D'autre part, doit être respecté le principe de la parité entre les hommes et les femmes.

Les élections municipales, comme la plupart des scrutins en France, se déroulent en deux tours.

Au premier tour, si une liste obtient plus de la moitié des suffrages, elle obtient la moitié des sièges au conseil municipal, le reste étant attribué aux autres listes à la proportionnelle. Si aucune liste n'atteint cette barre au premier tour, ne peuvent se représenter au second tour que les listes ayant eu au moins 10% des suffrages exprimés. Cependant, des listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés peuvent fusionner à ce moment là avec des listes ayant obtenu 10% des suffrages exprimés.

Les grandes villes telles que Paris, Lyon et Marseille ont un régime particulier. Les élections ont lieu par arrondissements (Paris et Lyon) ou par secteurs (Marseille) pour élire les conseillers municipaux, d'arrondissement et de secteur. Ces trois villes connaissent ainsi un système « dédoublé » : un Maire central (le Maire de la commune) et des Maires d'arrondissement ou de secteur.

Les élections de 2014 voient la naissance d'une autre nouveauté : pour la première fois, les conseillers communautaires seront élus en même temps que les conseillers municipaux.

De nombreux éléments ont donc entrainé la modification des modes de scrutin : la parité hommes-femmes, des réformes en faveur de la minorité pour lui assurer une place dans les conseils municipaux, qui jusque dans les années 80 ne se voyait pas octroyer de voix, la volonté de démocratiser la désignation des conseillers communautaires.

Quel est l'intérêt des élections municipales ?

Après les élections présidentielles, les élections municipales sont historiquement les préférées des français avec un taux de participation important qui est de 70% en moyenne. Cela n'est pas étonnant quand on sait que, selon un récent sondage, le conseiller municipal est l'élu le plus apprécié des français.

Élu de proximité, il est plus abordable et donc plus proche des soucis quotidiens.

En revanche, les citoyens « mélangent » parfois leurs préoccupations locales et les considérations nationales. Ainsi, lors des élections municipales, les électeurs manifestent leur mécontentement en votant pour les candidats du parti minoritaire au niveau national ou en s'abstenant.

Pourtant, ces élections doivent être intéressantes pour elles-mêmes, les attributions des conseils municipaux et celles des maires touchant à la vie quotidienne des citoyens qu'il s'agisse du logement, de l'enseignement, de l'urbanisme ou encore des transports et de la sécurité...

Qu'en est-il des rapports entre les villes d'Aix-en-Provence et de Marseille ?

La « concurrence » entre Aix et Marseille n'est pas nouvelle, elle est structurelle.

Historiquement, sous l'ancien régime, Aix est la ville « noble », celle où siège le Parlement de Provence et, Marseille, la cité « marchande » avec son port et sa population très mêlée.

Les siècles n'ont gommé ni ces différences ni cette « compétition » permanente entre les deux cités.

Cette concurrence est notamment forte sur certains secteurs tels la culture ou l'enseignement. AMU en est la preuve, étant elle même répartie entre ces deux sites.

Si elles ont parfois du mal à exister ensemble et, malgré les polémiques qui peuvent apparaître, il reste évident qu'Aix et Marseille sont complémentaires. Le succès d'une manifestation comme Marseille-Provence 2013 l'a d'ailleurs démontré.
On ne peut imaginer que l'une vive sans l'autre... même si cela se fait au prix de quelques frictions !





Orientation : AMU ouvre ses portes aux futurs étudiants

Les campus aixois et marseillais ont ouvert les portes de tous leurs sites, le samedi 15 et le mercredi 19 février 2014.

Des moments de découvertes (visites des amphithéâtres, présentations des formations, des débouchés, de la vie étudiante) ont permis aux lycéens de terminale de trouver des réponses et de concrétiser leur choix d'orientation.

Ils ont pu :

- échanger avec des enseignants-chercheurs sur leur projet de formation
- découvrir les campus lors de visites guidées
- s'informer auprès des services dédiés à la vie étudiante (BVE, RI ,CROUS ,BU...)
- dialoguer avec des étudiants tuteurs.

De quoi prendre ses marques avant la rentrée universitaire !

Aix*Marseille université
2014
JOURNEES
PORTES
OUVERTES
Février 2014, sur tous les sites universitaires

Prix Gay Lussac pour Nikolai Nadirashvili

Décerné par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, avec le concours de l'Académie des sciences, le Prix Gay-Lussac Humboldt récompense d'éminents scientifiques en activité en Allemagne et en France.

Nikolai Nadirashvili, directeur de recherche, laboratoire d'analyse, topologie, probabilités, unité mixte de recherche 7353 C.N.R.S.- Aix-Marseille Université - École Centrale Marseille, vient de recevoir le prestigieux prix Gay-Lussac Humboldt.

Sa candidature était présentée par les professeurs Alexander Grigor'yan et Wolfhard Hansen, de la faculté de mathématiques de l'université de Bielefeld.

XVe Forum Méditerranéen de l'Industrie Pharmaceutique

Le 5 Février, s'est déroulé le XVe Forum de l'Industrie Pharmaceutique organisé par l'ALEE (Association de Liaison Étudiants-Entreprises).

Avec plus de 20 représentants de laboratoires et divers masters, cet événement a permis aux étudiants de rencontrer des industriels et de s'informer grâce aux conférences tenues toute la journée.

L'ALEE tient à remercier tous les participants et vous donne rendez-vous l'an prochain.

Les activités physiques adaptées à la faculté des sciences du sport



La licence et le master « Activités physiques adaptées et santé » (APAS) préparent à l'organisation et l'encadrement des activités physiques ou sportives destinées aux personnes atteintes d'altération d'une fonction physique et/ou psychique dans une perspective de prévention santé, de réadaptation ou d'intégration. Le 21 novembre, les journées interprofessionnelles régionales « Activité physique et cancer » ont offert la possibilité aux professionnels du monde sportif, médical, scientifique, aux étudiants et au grand public de se rencontrer, échanger et promouvoir les APA. La major de ce master, Martine Parsus, s'est vu remettre le 6 décembre à Paris, lors de la cérémonie « les étoiles du sport adapté », le « prix de la recherche en sport adapté » pour la qualité de son mémoire professionnel. La journée de professionnalisation en APA, ouverte à tous, clôturera fin mai 2014 ce cursus de licence à la faculté des sciences du sport.



Remise des prix de la faculté de droit et science politique

La traditionnelle remise des prix de la faculté de droit et science politique s'est tenue le 12 février dans l'amphithéâtre Portalis, en présence de Monsieur Yves Bot, Avocat général à la Cour de justice de l'Union Européenne, et de nombreux partenaires institutionnels.

Cette édition a innové avec la remise des prix « droit de la reconstruction des États » dans la mention droit international et européen.

Ont été récompensés :

- 112 majors de promotion : licences, licences d'administration publique (LAP), masters, thèses
- les étudiants ayant obtenu les résultats les plus méritants en M1
- les majors des 61 spécialités des 8 mentions de M2
- les étudiants ayant rédigé les meilleures thèses.

Par ailleurs, le nouveau site web de la faculté de droit et science politique est en ligne depuis mi-décembre. Plus moderne, plus fonctionnel, sa nouvelle ergonomie a été pensée de façon collégiale par les différents services de la FDSP en fonction de ses utilisateurs principaux, (étudiants, personnels administratifs, personnels enseignants).

Contact communication :
magali.blaye@univ-amu.fr

Vos BU, sur place ou à emporter !

Le service commun de documentation s'est doté depuis la rentrée 2013 d'un nouveau site web (http://bu.univ-amu.fr) organisé en pages bibliothèques, services, et documentation. Il permet un accès direct aux outils essentiels depuis l'accueil (catalogue ressources papier/DVD, ressources en ligne). Avec le service @zimut, vous posez votre question et un bibliothécaire vous répond en 48h.

Fait en collaboration avec la direction de la communication, un nouveau guide lecteur au format de poche regroupe toutes les informations et les outils à disposition. Il est disponilbe dans tous les accueils des BU sous un slogan-programme : *« Vos BU, sur place ou à emporter ! »*, et existe en 4 versions de couverture différentes ; à vos collectors !



Décès de Michel Bienfait



Nous avons appris avec une profonde tristesse le décès de Michel Bienfait, en ce début d'année 2014.

Venant de Nancy, Michel Bienfait, nommé très jeune Professeur de physique à Marseille à la fin des années 60, s'était installé immédiatement sur le campus naissant de Luminy et y avait joué un rôle de pionnier pour le développement de la recherche et de la formation d'une nouvelle orientation de la physique de la matière condensée à basse dimensionnalité (à 2 et 1 dimensions, 2D et 1D). Des connaissances obtenues à partir de la Physique des surfaces et interfaces (systèmes 2D) et de la physique des systèmes confinés à 1D, voire 0D, se bâtiront par la suite les concepts de base de ce qu'on appelle de nos jours, les nanosciences.

Pendant la décennie 70, Michel avait su s'entourer de jeunes chercheurs enthousiastes constituant une équipe de recherche de qualité. Sa renommée auprès de ses pairs se mesurait par les prix scientifiques obtenus, la création ex-nihilo de la première UMR de physique expérimentale du campus et l'organisation de la première conférence internationale des surfaces du CNRS en 1977 à Luminy.

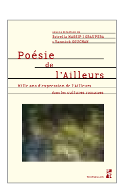
Un peu plus tard, au début des années 80, l'installation à Luminy du centre de recherche CRMC2 / CNRS, universités (directeurs successifs : Raymond Kern, Michel Bienfait, Jacques Derrien), avec son potentiel scientifique et humain, avec ses directions de recherche innovante, avait permis d'obtenir de nombreux succès remarquables et d'asseoir définitivement le savoir-faire et la renommée internationale de Luminy dans ce domaine. L'influence de ce centre CRMC2 (devenu, depuis sa fusion récente avec deux autres UMR de physique et de chimie de Luminy, le centre des nanosciences de Marseille, le CINaM) avait été sans doute déterminante dans l'orientation actuelle des travaux de recherche d'une grande partie des équipes expérimentales de Luminy vers les nanosciences, que ce soit la croissance et la fabrication des nano objets, leurs transitions de phase, l'étude de leurs propriétés structurales, optiques, électroniques, biochimiques... Les applications sont nombreuses et jouent un rôle essentiel d'interdisciplinarité dans divers secteurs comme le numérique, l'énergie, le transport, l'environnement, la biologie et la santé, les sciences sociales...

Ancien directeur de son UMR de surfaces et interfaces puis du CRMC2, Michel n'avait jamais négligé son rôle de Professeur des universités. Il avait contribué au développement de l'enseignement au département de physique en assumant successivement, avec enthousiasme et succès, les rôles de Président du département et de Directeur de l'École doctorale de physique des trois ex-universités d'Aix-Marseille.

Le décès de Michel attriste immensément ses anciens collaborateurs et ses collègues de la communauté scientifique qui, par cet hommage, adressent leurs condoléances amicales à sa famille.



Publications des presses universitaires

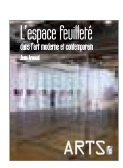


CRITIQUE LITTÉRAIRE

Poésie de l'Ailleurs
Mille ans d'expression de l'Ailleurs dans les cultures romanes
Estrella Massip I Graupera et Yannick Gouchan, dir.

L'ouvrage se propose de tracer les concours d'une histoire de la poésie qui exprime l'Ailleurs, dans l'espace et dans le temps, dans l'élaboration du langage littéraire, dans la découverte de l'altérité et dans la connaissance du monde. La vingtaine d'études réunies constitue une somme de lectures critiques sur des poètes de langue romane depuis les formes épiques et lyriques du Moyen Âge jusqu'aux poétiques novatrices du XX[e] siècle.

ISBN : 978-2-85399-893-2
PUP – Textuelles – 324 p. – 27 €



ART

L'espace feuilleté dans l'art moderne et contemporain
Jean Arnaud

Cet ouvrage définit la figure du « feuilleté » dans divers domaines de l'art récent, analysant ses modes d'expression singuliers et ses enjeux culturels. En superposant des images ou des matériaux en milieu transparent ou opaque, l'artiste propose aujourd'hui des espaces critiques singuliers. Il confronte le « spectateur » à des lieux intermédiaires ; celui-ci effectue ainsi une expérience de l'inconnu et de l'autre, riche de formes inédites, porteuse de tiers et de possibles.

ISBN : 978-2-85399-911-3
PUP – Arts – 178 p. – 15 €



CRITIQUE LITTÉRAIRE

Arles au Moyen Âge finissant
Louis Stouff

Les études ici réunies synthétisent des années de recherches sur la ville d'Arles, son histoire, ses grands personnages, ses populations, notamment durant la fin du Moyen Âge où Arles vit ses dernières heures de gloire avant d'être détrônée par Aix et Marseille. La « grande histoire » se mêle à celle du quotidien, consignée dans des documents officiels qui permettent à l'auteur de brosser un tableau très vivant de cette époque.

ISBN 978-2-85399-888-8
PUP – Le temps de l'histoire – 374 p. – 30 €



CRITIQUE LITTÉRAIRE

La mosaïque des racines
Pouvoirs, cultures et sociétés en France et en Méditerranée XVI[e]-XXI[e] siècle
Collectif

Comme une mosaïque, cet ouvrage assemble des éléments constitutifs de l'espace méditerranéen. Il montre le rôle structurant des villes dans la conception de l'espace, témoigne des réussites et des échecs du vivre ensemble. Il questionne l'action des institutions et des hommes comme passeurs de culture au sein d'un espace marqué par un incessant va-et-vient de civilisations dont l'enchevêtrement a fini par donner naissance à une certaine forme d'homogénéité.

Mélanges en l'honneur du professeur Gérard Chastagnaret

ISBN : 978-2-85399-910-6
PUP – Le temps de l'histoire – 334 p. – 25 €

La p'tite question du mois

Vulgarisation scientifique

Le saviez-vous ?

Pourquoi dit-on « travailler au noir » ?

Au Moyen-Âge, en France, tous les aspects de la vie quotidienne étaient régis par la religion catholique et par les principes de la Création divine. Le *Deus Creator* de la Genèse a créé le monde et ses créatures en six jours, et s'est reposé le septième : c'est le repos dominical, que les chrétiens doivent respecter. De même, Dieu a fait alterner le jour et la nuit pour que ses créatures puissent se reposer. Le repos nocturne est même un devoir : il est interdit de travailler la nuit, comme il est interdit aux chevaliers de se battre après la tombée de la nuit. Les créatures nocturnes, qui rodent la nuit, sont jugées négatives, voire diaboliques, à l'instar du chat ou du hibou. Les échoppes de villes médiévales doivent baisser leur rideau avec l'obscurité, au risque de devoir payer une amende si le travail était fait dans l'obscurité de la nuit, à la lumière de la bougie et non à celle du jour. De là vient l'expression « travailler au noir » pour désigner le travail illégal, non toléré parce que pratiqué de nuit, et ensuite toute sorte de travail illégal, non déclaré. L'expression « marché noir » en découle directement pour désigner un commerce qui ne passe pas par les voies officielles, qui ne se fait pas au grand jour.

Valérie Gontero-Lauze, Maître de conférences, laboratoire CIELAM
http://www.univ-amu.fr/culturescientifique

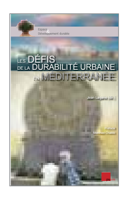


PHILOSOPHIE

De l'inconscient à l'existence
Marie Lenormand et Isabelle Letellier, dir.

Cet ouvrage interdisciplinaire offre un panorama des recherches actuelles au croisement de la phénoménologie et de la psychanalyse. Réunissant des contributions françaises et internationales de psychiatres, psychanalystes, chercheurs en psychanalyse et philosophes, il ouvre un dialogue pluriel permettant d'explorer la possibilité d'un passage De l'inconscient à l'existence. Sans écarter les enjeux cliniques de cette réflexion, il vise à renouveler la pensée de l'inconscient et du phénomène.

ISBN : 978-2-85399-913-7
PUP – Psy – 202 p. – 19 €



ESPACE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les défis de la durabilité urbaine en Méditerranée
Collectif

Les défis de la durabilité urbaine en Méditerranée rassemble dix-sept auteurs, chercheurs et praticiens, spécialistes de la question urbaine et issus des rives sud et nord de la Méditerranée. L'ouvrage aborde une pluralité d'enjeux auxquels sont confrontés les résidents des villes méditerranéennes – préservation des cadres de vie, des modes d'habitat et du patrimoine, transports et étalement urbain, usages et représentations des déchets, approvisionnement alimentaire alternatif, maintien de la cohésion sociale... Tout en livrant une vision kaléidoscopique d'un ensemble d'actions sur ces questions de Fès à Istanbul, de Tunis à Barcelone jusqu'à Marseille, il s'agit ici de souligner la nécessité de dépasser les paradoxes entre discours vertueux et nécessités premières en matière de développement urbain de part et d'autre de la Méditerranée.

ISBN : 978-2-7314-0904-8
PUAM – 248 p. – 15 €

BLOC NOTES

3 mars 2014 à 17h
Signature de la convention AMU- Bibliothèque de l'Alcazar
En présence du Président Yvon Berland, M. Daniel Hermann (adjoint au Maire délégué à l'action culturelle) et Mme Marie Masclet
Bibliothèque de l'Alcazar – Cours Belsunce – 13001 **Marseille**

13 mars 2014 à 11h
Lancement officiel de la fondation universitaire d'Aix-Marseille
Conférence de presse en présence du Président Yvon Berland
Salle du conseil, siège de l'université, jardin du Pharo, **Marseille**

13 mars 2014 à 16h
Spectacle des « Rachimbourg » en présence du Président Yvon Berland
Faculté de droit et science politique, site 3 Schuman, **Aix-en-Provence**

18 mars 2014
Inauguration de l'**année internationale de la cristallographie** en PACA, Maison de la Région, **Marseille**
CONTACT : *florence.vincent.1@univ-amu.fr*

25 mars à Aix-en-Provence et 3 avril 2014 à Marseille
Salon des masters

25 mars 2014 à 17h30
« Cerveau et musique, vers une nouvelle science de l'apprentissage » dans le cadre des Rencontres de l'université, bibliothèque de l'Alcazar, **Marseille**

26 mars 2014 à 10h
Souk des sciences, centre Avant-Cap à Plan-de-Campagne
CONTACT : *isabelle.galvez@univ-amu.fr*

26 mars 2014 à 17h30
Signature publique entre AMU et l'ENA en présence du Président Y. Berland
ENA à **Paris**

Aix*Marseille université

5ème salon des masters

Quelle poursuite d'études après un bac+ 3, 4 ou 5 ?

Mardi
25 mars 2014
de 10h à 18h
Cité du Livre,
8-10 rue des allumettes
13100 **AIX-EN-PROVENCE**

Jeudi
3 avril 2014
de 10h à 18h
CCI Marseille Provence
Palais de la Bourse, 9 La Canebière
13001 **MARSEILLE**

www.univ-amu.fr